

AVERTISSEMENT TRÈS IMPORTANT

Pour approfondir votre recherche, pour remplir une demande de consultation de documents dont l'accès est soumis à une autorisation ou à une dérogation, la consultation de l'*État sommaire des fonds d'archives privées* n'est pas suffisante. Il est indispensable que vous **consultiez aussi au préalable les inventaires et répertoires plus détaillés**.

Ils sont consultables soit en ligne (voir la rubrique « [Inventaires et répertoires en ligne](#) »), soit en salle des inventaires des Archives nationales (site de Paris).

Les demandes de consultation rédigées uniquement à partir de l'*État sommaire* risquent de vous être retournées, afin que vous précisiez votre recherche.

ÉTAT SOMMAIRE DES FONDS D'ARCHIVES D'ASSOCIATIONS SÉRIE AS

État revu et mis à jour à la date du 20 juin 2011

Archives nationales (site de Paris)

Section des Archives privées

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Chaque notice comprend les éléments suivants :

- la *cote* du fonds, établie en fonction de la série AQ, AR ou AS ;
- l'*intitulé* du fonds ;
- les *dates extrêmes* des archives ou, à défaut, les siècles couverts par les documents ;
- l'*importance matérielle* du fonds : nombre d'unités de conditionnement (cartons et registres), cotes extrêmes, métrage linéaire ;
- les *modalités d'entrée* : statut juridique (don, legs, dépôt, achat) et date(s) d'entrée ;
- les *conditions d'accès* : libre ou sur autorisation ; la communication d'un fonds d'archives privées peut en effet être soumise à des conditions ou à des restrictions fixées par le propriétaire des archives ;
- les *conditions de reproduction* n'ont pas été précisées en raison de leur complexité ; pour toute reproduction à usage privé ou pour tout projet de publication, quel que soit son support, il convient de se référer aux conditions en vigueur des Archives nationales (site de Paris), tout en se conformant aux conditions propres à chaque fonds, définies par les clauses d'acquisition ou par les conventions de dépôt, dans le respect du code de la propriété intellectuelle, littéraire et artistique ;
- l'indication de l'*instrument de recherche* ou, à défaut, la mention « fonds non classé » ;
- une *notice biographique*, historique ou institutionnelle présentant le producteur du fonds ;
- éventuellement, l'*historique de la conservation* ;
- la *présentation du contenu* : sous la forme du plan de classement du fonds ou, à défaut, d'un récolement (sans classement préalable), la cotation étant, en ce cas, provisoire ;
- les *sources complémentaires* ayant un lien de provenance avec le fonds ou conservées à la section, indiquées ici sans prétention à l'exhaustivité ;
- la *bibliographie* : il s'agit des ouvrages ou articles utilisés pour la rédaction de la notice biographique. Cette bibliographie n'a donc pas l'ambition d'être complète, mais se veut une référence pratique pour les éléments biographiques cités plus haut.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

anc.	anciennement
arr.	arrondissement
dact.	dactylographié
état somm.	état sommaire
n ^o , n ^{os}	numéro(s)
p.	page
rép. num.	répertoire numérique
s.	siècle
s. d.	sans date

**LES FONDS D'ARCHIVES D'ASSOCIATIONS
CONSERVÉS AUX
ARCHIVES NATIONALES (SITE DE PARIS)**

SÉRIE AS

Avertissement : les fonds suivants ne sont plus conservés aux Archives nationales (site de Paris) : 6 AS-9 AS, 12 AS-13 AS, 19 AS, 23 AS, 27 AS, 29 AS-30 AS, 32 AS-34 AS, 37 AS-41 AS, 44 AS-47 AS, 49 AS-50 AS, 52 AS-54 AS, 56 AS-62 AS, 64 AS-70 AS, 72 AS-74 AS, 77 AS-78 AS, 80 AS, 82 AS-83 AS, 87 AS, 91 AS, 93 AS-95 AS, 97 AS-98 AS, 100 AS, 102 AS (voir annexes 1-2, 4 et 5). La cote 18 AS est vacante.

1 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION POUR LA PUBLICATION

DES ARCHIVES FRANÇAISES

Dates extrêmes : 1773-1824.

Importance matérielle : 14 cartons (1 AS 1-13) ; 1,80 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don du baron de Bonnaire de Forges, trésorier de l'association, 16 janvier 1829 (anc. AB XIX 1-13).

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num., par V. Weiss, 2010, 10 p.

Notice historique.

Créée en 1817 et destinée à soutenir financièrement les serviteurs indigents des Bourbons par des publications, l'Association pour la publication des archives françaises s'occupa également d'une maison de retraite et de l'érection d'une statue commémorative en l'honneur du prince de Condé, mort en 1818.

Historique de la conservation.

Ces archives furent entreposées sous le nom de M. de Bonnaire de Forges, maître des Requêtes près la Commission du Sceau et trésorier de cette association. Anciennement cotées AB XIX 1 à 13, elles ont été ultérieurement cotées 1 AS 1 à 13.

Les cartons 1 AS 14 à 24 (papiers des Tuileries) ont repris leur cote d'origine (AB XIX 14 à 24).

Présentation du contenu.

- 1 AS 1-2. Notices biographiques de serviteurs des Bourbons. 1793 et s. d.
- 3. Louis XVI. Émigration. Vendée. Cent-Jours, etc. 1773-1819 et s. d..
- 4-10. Gestion des publications. 1817-1824.
 - 8, 10. Comité dirigeant. 1817-1824.
 - 4, 7. Comités secondaires. 1817-1824.
 - 4-9. Comptabilité. 1817-1824.
- 11-13. Statue du prince de Condé. 1817-1820.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent les inventaires et notes concernant la série AB de 1835 à 1940 (AB XII 1).

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 1 AS.

2 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION PATERNELLE DES CHEVALIERS DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT- LOUIS ET DU MÉRITE MILITAIRE

Dates extrêmes : 1816-1829.

Importance matérielle : 50 cartons (2 AS 1-50) ; 8,40 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : don de Delarue de Villeret, neveu de Jean-Guillaume Hyde de Neuville, président de l'association, 8 août 1857 (anc. AB XIX 25-74).

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num., par V. Weiss, 2011, 10 p.

Notice historique.

L'Association paternelle des chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et du mérite militaire fut créée le 6 décembre 1814 et reconnue comme institution de bienfaisance et d'utilité publique par ordonnance royale du 19 février 1823.

L'association se destinait à secourir les familles pauvres des chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, principalement en participant aux frais d'éducation des enfants. Elle était dirigée par le comité d'administration générale, établi à Paris : il était relayé localement par les comités centraux, implantés dans les chefs-lieux de départements, et par les comités d'arrondissements, établis dans les chefs-lieux d'arrondissements.

L'association gérait deux maisons d'éducation, à Versailles (filles) et à Senlis (garçons), ainsi que trois maisons de veuves à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), Cluny (Saône-et-Loire) et Salins (Jura).

Présentation du contenu.

2 AS 1-3. Comité d'administration générale : procès-verbaux des séances. 1816-1828.

2 AS 4. Membres de l'association. 1816-1828.

2 AS 5-21. Correspondance. 1816-1827.

5-18. Comités départementaux. 1816-1827.

21. Ministres. 1816-1827.

19-20. Divers. 1816-1827.

2 AS 22. Legs, donations, subventions, bourses, souscriptions. 1816-1827.

2 AS 23-26. Comptabilité. 1816-1827.

2 AS 27-31. Secours et pensions. 1816-1827.

27-30. Demandes de secours. 1816-1827.

31. Secours et pensions accordés. 1816-1827.

2 AS 32-47. Collèges de l'association et maison de filles : demandes de places et administration. 1816-1827.

32-37, 41-44. Collège des garçons. 1816-1827.

38-40, 45-47 Maison des filles. 1816-1827.

2 AS 48. Maisons de retraites. 1816-1827.

2 AS 49-50. Pièces et imprimés divers. 1816-1827.

49. Pièces diverses. 1816-1827.

Accusés de réception divers, décharges. 1816-1827.

Compagnie d'assurances contre l'incendie, dite de Saint-Louis.
1816-1827.

50. Brochures et statuts. 1816-1829.

Prospectus des maisons d'éducation. 1816-1828.

Prospectus des maisons de veuves. 1817.

Ordonnance du 19 février 1823 et statuts. 1817-1824.

Comptes rendus d'exercices. 1820-1829.

Comptes rendus de séances annuelles. 1817-1823.

Listes de donateurs et souscripteurs. 1818.

Prospectus divers. S. d.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent des archives de la société sous la cote F¹⁵ 2568 (1824-1825).

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 2 AS.

3 AS

FONDS DE L'ORDRE MODERNE DU TEMPLE

Dates extrêmes : 1705-1857.

Importance matérielle : 39 cartons (1 AS 1-38) ; 6 mètres linéaires.

Modalités d'entrée :

- 3 AS 1-34 (anc. AB XIX 125-158) : don du docteur A. G. M. Vernois, 16 août 1871.
- 3 AS 35-38 (anc. AB XIX 694-697) : don du comte Aynard de Chabrilan, 1920-1921.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., s. d., 12 p.

Notice historique.

En 1705, Philippe, duc d'Orléans (le futur Régent) fit promulguer les statuts de l'ordre moderne du Temple, qui se présentait comme le successeur de l'ordre du même nom, supprimé en 1312 à la demande de Philippe IV le Bel.

Le 4 novembre 1804, le médecin Fabré-Palaprat (1773-1838) fut proclamé grand-maître de l'ordre, sous le nom de Bernard-Raymond : il introduisit une doctrine d'initiation secrète, nommée « Hiérarchie lévitique », « haute initiation » ou « Johannisme », qui enseignait que le christianisme le plus pur avait été conservé et transmis par l'apôtre Jean et que le grand-maître de l'ordre du Temple était son successeur. Cette doctrine, ainsi que la modification des statuts au profit de l'autorité absolue du grand-maître, provoquèrent un schisme dans l'ordre du Temple à partir de 1810-1811 ; le décès de Fabré-Palaprat et la promulgation de nouveaux statuts permirent la réunification de l'ordre, le 9 mars 1841.

L'ordre était dirigé par un magistère ou conseil suprême, composé du grand-maître et de quatre lieutenants magistraux ou généraux (d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique), tous nommés à vie : l'intérim du grand-maître était assuré par le régent.

La cour préceptoriale, composée de neuf précepteurs nommés à vie et présidée par le suprême précepteur, rendait la justice.

Les statuts, lois et décrets magistraux étaient transcrits sur les registres de la grande sénéchaussée : le grand sénéchal était responsable de leur exécution.

Le secrétaire magistral tenait la plume dans les assemblées magistrales, transcrivait les décrets magistraux sur les registres du conseil suprême ainsi que les arrêts de la cour préceptoriale.

Les finances de l'ordre étaient placées sous la responsabilité du grand trésorier.

Les comices statutaires, dont les membres étaient élus pour cinq ans, votaient les impôts et étaient consultés sur les grandes affaires de l'ordre.

Dans chaque pays pouvait être constitué un grand-prieuré appelé aussi langue ; il était subdivisé en bailliages, eux-mêmes divisés en commanderies, puis en convents.

Tous les cinq ans, le convent général rassemblait tous les chevaliers de l'ordre.

L'ordre du Temple se désagrégea à la fin du XIX^e siècle, pour se fondre dans la franc-maçonnerie.

Charles-Fortuné-Jules Guigues de Moreton, comte de Chabrilan (1796-1863), parallèlement à une carrière d'officier de cavalerie, fut régent et suprême précepteur de l'ordre du Temple.

Présentation du contenu.

- 3 AS 1-22, 37-38. Ordre du Temple. 1705-1857.
 - 22. Histoire de l'ordre. S. d.
 - 15, 22 (*suite*), 32, 35. Statuts. 1705-1840.
 - 22 (*suite*), 34. Johannisme. S. d.
 - 1-2. Procès-verbaux des séances. 1806-1844.
 - 6-14, 20, 31-32, 35 (*suite*). Membres de l'ordre. 1806-1857.
 - 6-13. Dossiers individuels. 1806-1857.
 - 14, 31. Adhésions, diplômes. 1815-1847.
 - 20, 32, 35. Listes. 1836-1841.
 - 16-17. Convents de France. 1808-1849.
 - 18-19. Légations étrangères. 1809-1850.
 - 27¹⁻², 31 (*suite*). Grands-prieurés étrangers. 1809-1843.
 - 3-5, 28-30. Magistère ou conseil suprême. 1807-1857.
 - 3-5. Décrets magistraux. 1807-1857.
 - 28-30. Procès-verbaux des séances. 1820-1857.
 - 30 (*suite*). Cour préceptoriale. 1810-1837.
 - 15, 31 (*suite*). Comices statutaires. 1811-1840.
 - 30 (*suite*). Secrétairerie magistrale. 1820-1838.
 - 31 (*suite*). Grande sénéchaussée. 1807-1838.
 - 33. Conseil des finances. 1813-1831.
 - 24-26, 34. Comptabilité. 1820-1850.
 - 24-26. Registres. 1820-1850.
 - 34. Livre de caisse. 1834-1840.
 - 23. Correspondance. 1811-1846.
 - 21-22, 37-38. Documentation. S. d.
 - 22. Ordre du Temple. S. d.
 - 21-22, 37-38. Franc-maçonnerie. S. d.
 - 1 (*suite*). Papiers divers. S. d.
-
- 3 AS 22 (*suite*), 36. Jules, comte de Chabrillan. S. d.
 - 36. Correspondance reçue. S. d.
 - 22. Généalogie de la maison de Chabrillan. S. d.

Sources complémentaires.

La bibliothèque historique des Archives nationales (site de Paris) conserve 300 ouvrages relatifs aux sociétés secrètes, provenant du fonds Chabrillan.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 3 AS.

4 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE 1848-1849

Dates extrêmes : 1853-1912.

Importance matérielle : 6 cartons (4 AS 1-6) ; 1,20 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de Charles Tranchant, président du comité de direction de l'association, 1912 (anc. AB XIX 426-431).

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., s. d., 2 p.

Notice historique.

L'École nationale d'administration fut créée par un décret du gouvernement provisoire du 8 mars 1848, afin de former des fonctionnaires polyvalents ; elle fut supprimée le 9 août 1849. Établie dans l'ancien collège du Plessis, rue Saint-Jacques, Paris-V^e, elle avait formé 258 élèves.

Quelques jours après sa dissolution fut fondée l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration, le 17 août 1849. Le 18 août, le comité de direction fut constitué. Outre le maintien de relations amicales entre les anciens élèves, l'autre but de l'association consistait à attribuer des aides financières à ses membres, par l'intermédiaire d'une commission de secours.

L'association disparut par suite du décès de ses derniers membres.

Présentation du contenu.

4 AS 1. Documentation relative à l'association. 1849-1912.
Circulaires de l'association. 1849-1912.
Comptes rendus des réunions annuelles. 1853-1912.

4 AS 2-5. Dossiers individuels des membres, classés par ordre alphabétique. S. d.
2. Acker-Crampon. S. d.
3. Dalsace-Loyer. S. d.
4. Mabile-Vilbois. S. d.
5. Bacon-Vieille. S. d.

4 AS 5 (*suite*). Commission de secours. S. d.

4 AS 6. Divers. S. d.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent les archives de l'École nationale d'administration (1848-1849), sous les cotes F¹⁷ 4142 à 4145².

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 4 AS.

5 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES ARTISTES

Dates extrêmes : 1915-1923.

Importance matérielle : 2 cartons (5 AS 1-2) ; 0,35 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don, octobre 1925 (anc. AB XIX 731-732).

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., s. d., 2 p.

Notice historique.

L'Association des amis des artistes fut créée à Paris le 16 juillet 1915, déclarée le 18 septembre 1915 (publication dans le *Journal officiel* du 2 octobre 1915, p. 7045) ; son siège social était sis au Grand Palais, Paris-VIII^e.

Son but était de venir en aide aux artistes éprouvés par la guerre en cours : elle employait ses ressources à accorder des allocations à des artistes et à acquérir leurs œuvres ; par ailleurs, l'association organisait des expositions destinées à favoriser la vente des œuvres, ainsi que des concours de créations artistiques dotés de prix.

L'association était administrée par un comité directeur ; un comité d'honneur fut constitué, composé des hautes autorités politiques, artistiques et diplomatiques.

Très liée aux artistes américains, l'association fut particulièrement active à San Francisco ; cependant, elle fut aussi en contact avec les artistes belges, espagnols et norvégiens.

Estimant avoir rempli ses missions et en proie à des difficultés financières, l'Association des amis des artistes vota sa dissolution lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 avril 1922.

Au total, elle avait recueilli 263 000 francs et secouru 672 artistes.

Présentation du contenu.

5 AS 1. Création. 1915.

Correspondance avec la Préfecture de police. 1915.

Journal officiel du 2 octobre 1915.

Statuts. 1915.

Règlement intérieur. [1915].

Comité d'honneur. 1915-1921.

Activités. 1915-1921.

Acquisition d'œuvres. 1916-1921.

Organisation d'expositions. 1916-1918.

Secours aux artistes belges. 1915-1916.

Commande de médaille à Pierre Roche. 1916.

Concours de création d'affiches. 1915-1918.

Propagande en Amérique. 1916-1920.

Projets. 1917-1922.

Affaires diverses. 1916-1918.

Imprimés divers : brochures, prospectus, lettres d'invitations. S. d.

5 AS 1 (*suite*)-2. Assemblées générales. 1916-1923.

1. Rapports du secrétaire général. 1917-1920.
2. Registre des délibérations. 1916-1923.

5 AS 2 (*suite*). Comptabilité. 1917-1923.

- Livre journal. 1917-1923.
- Livre de caisse. 1917-1923.
- Grand livre. 1917-1923.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 5 AS.

10 AS

FONDS FOURIER ET CONSIDÉRANT

Dates extrêmes : 1796-1899.

Importance matérielle : 38 cartons (10 AS 1-42) ; 5,50 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : don de Jeanne Bouglé, 25 janvier 1949.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : *Fonds Fourier et Considérant : archives sociétaires (10 AS).*

Inventaire, par É. Thomas, Paris, 1991, 75 p.

Notice historique.

Fils d'un marchand de draps, Charles Fourier est né à Besançon (Doubs) le 7 avril 1772. Fourier exerça différents métiers avant de se consacrer uniquement à la réflexion et l'écriture.

Sa pensée s'exprime dans trois ouvrages principaux : *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* (1808), *Traité de l'association domestique agricole* (1822 ; réédité en 1834 sous le titre de *Théorie de l'unité universelle*), et *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire* (1829). Fortement influencé par les principes de Newton, le socialisme utopique de Fourier reposait sur l'utilisation des attractions exercées entre les douze passions humaines, afin de créer une société harmonieuse et communautaire.

Fourier appliqua concrètement ses théories en créant un « phalanstère » (maison communautaire) à Condé-sur-Vesgres (Yvelines) en 1832-1834 et l'École sociétaire.

Par ailleurs, il diffusa sa pensée par des publications périodiques, telles que *Le Phalanstère* (1832) et *La Phalange* (1836).

Fourier mourut à Paris le 9 octobre 1837.

Né à Salins (Jura) le 12 octobre 1808, Victor Considérant, polytechnicien, était capitaine du génie ; en 1831, il fut séduit par les idées de Fourier et démissionna, afin de pouvoir se consacrer aux théories sociétaires. À la mort de Fourier (1837), Considérant lui succéda à la tête de l'École sociétaire.

La Révolution de 1848 le conduisit à jouer un rôle politique : déjà conseiller municipal de Paris, il fut élu député du Loiret puis de la Seine (1849) ; il fut aussi journaliste (il fonda le journal *La Démocratie pacifique* en 1843), économiste (*Théorie du droit de propriété et du droit au travail*) et philosophe. Ses principaux ouvrages furent : *Destinée sociale* (1834-1844), *Théorie de l'éducation naturelle et attrayante* (1836), *Le Socialisme devant le vieux monde* (1849) et *Le Vivant devant les morts* (1849).

Considérant tenta de créer une colonie sociétaire au Texas, mais elle échoua et il revint en Belgique, puis en France (août 1869).

Victor Considérant mourut à Paris le 27 décembre 1893.

L'École sociétaire se réclamait des idées de Fourier et entreprit de les mettre en application : des tentatives furent menées en France (phalanstère de Guise, dans l'Aisne) et à l'étranger (colonies au Brésil, Pologne, Algérie).

Présentation du contenu.

10 AS 1-25. Charles Fourier. 1796-1838.

1-24. Manuscrits. S. d.

25. Correspondance. 1796-1837.

Envoyée. 1816-1829.

Reçue. 1796-1837.

25 (*suite*). Papiers personnels. 1798-1838.

Papiers familiaux. 1800-1838.

Documents comptables et financiers. 1798-1837.

Le Phalanstère. 1833-1834.

Enterrement et succession. 1837-1838.

10 AS 26-29. Victor Considérant. 1798-1893.

26-27. Manuscrits. S. d.

28. Correspondance envoyée. 1798-1890.

29. Papiers personnels et familiaux. 1798-1893.

Colonie au Texas. 1854.

La Phalange. S. d.

Divers. S. d.

10 AS 30-42. École sociétaire. 1832-1899.

30-33. Activités sociétaires. 1832-1899.

30. Divers : congrès, plans, imprimés. 1832-1884.

31. Colonies. 1832-1899.

32. Librairie des sciences sociales. 1870-1884.

33. Mémoires et notes. S. d.

34-35. Photographies et dessins. S. d.

36-42. Correspondance des membres, classée par ordre alphabétique des expéditeurs. 1832-1890.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique imprimé du fonds 10 AS, p. 7-9.

11 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Dates extrêmes : 1821-2000.

Importance matérielle : 44 cartons (11 AS 1-45) ; 7,20 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : don du président de la Société, décembre 1949 ; supplément de Pierre Gasnault, secrétaire général de la Société, 14 janvier 1986 ; don du Minutier central, 12 avril 2001.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact. (11 AS 1-38), s. d., 19 p. ; récolement dact. (11 AS 39), par C. Joanna et M. Lacousse, 2001, 1 p. ; récolement dact. (11 AS 40-45), par F. Giustiniani et M. Lacousse, 2003, 2 p.

Notice historique.

La Société de l'École des chartes a été fondée le 24 mars 1839 ; elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 29 août 1854. Son siège social est situé 19, rue de la Sorbonne, Paris-V^e.

Elle réunit les anciens élèves de l'École nationale des chartes (E.N.C., créée en 1821) pour publier la *Bibliothèque de l'École des chartes*, dont la première parution a eu lieu le 1^{er} novembre 1839.

Elle organise également des manifestations culturelles et soutient la direction de l'École nationale des chartes dans sa politique de développement.

La Société de l'École des chartes encourage et participe à la publication de travaux d'archivistes-paléographes, grâce à des aides financières accordées dans le cadre de prix (Prix Madeleine Lenoir par exemple).

Présentation du contenu.

11 AS 1, 27. Statuts. 1839-1921.

11 AS 1 (*suite*), 24. Reconnaissance d'utilité publique. 1854.

11 AS 2-3, 32-39. Conseil. 1839-1993.

11 AS 45. Bureau. 1988-2000.

11 AS 3 (*suite*), 5-7, 22-23, 26-27 Adhérents. 1821-1999.
(*suite*), 30, 39 (*suite*), 42, 44.

5-6. Dossiers alphabétiques. 1849-1937.

42. Correspondance. 1996-1999.

39 (*suite*), 44. Adhésions et démissions. 1872-1992.

7. Notices nécrologiques. 1897-1937.

22-23, 26-27 (*suite*), 30. Listes de chartistes. 1821-1972.

3 (*suite*). Divers. 1904-1935.

- 11 AS 12-18, 28-31, 41, 43-45 Comptabilité et finances. 1839-1999.
(suite).
 12, 41, 43-44 *(suite)*. Gestion des comptes. 1839-1999.
 13-16, 44 *(suite)*. Comptes rendus annuels du trésorier et bilans.
 1872-1997.
 17. Dons et legs, rentes, subventions, souscriptions.
 1884-1923.
 17-18. Cotisations. 1855-1921.
 17, 43, 44 *(suite)*. Factures. 1839-1899.
 18. Rapports annuels du comité des fonds. 1840-1874.
 28-31, 45 *(suite)*. Archives du trésorier. 1949-1999.
- 11 AS 19-21, 24 *suite*), 38 *(suite)*- Publications. 1838-1997.
 40, 42 *(suite)*, 44 *(suite)*-45 *(suite)*.
 19-20, 39-40, 44 *(suite)*-45 *(suite)*. *Bibliothèque de l'École des chartes*. 1834-1939.
 21, 40. Publications diverses. 1843-1994.
 24 *(suite)*. Positions des thèses. 1848-1898.
 24 *(suite)*. Livret de l'École des chartes. 1852-1913.
 8-10. Bibliographie des auteurs. 1874-1909.
 11. Correspondance reçue. 1838-1859.
 38 *(suite)*, 42 *(suite)*. Prix Lenoir. 1979-1997.
- 11 AS 1 *(suite)*, 4, 21 *(suite)*, 25. Manifestations. 1889-1947.
 4, 25. Cinquantenaire de la société. 1889.
 1 *(suite)*, 4, 21 *(suite)*, 25. Centenaire de l'École des chartes. 1921.
 25. Centenaire de la réorganisation de l'École des chartes. 1947.
 4, 25. Monuments aux chartistes morts pour la France.
 1914-1946.
- 11 AS 21 *(suite)*. Bibliothèque de la société. 1841-1872.
- 11 AS 1 *(suite)*. Archives de la société. 1894-1964.
- 11 AS 39 *(suite)*. Pièces isolées. 1848 et s. d.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent le fonds de la Société de secours de l'École des chartes, coté 11 AS*.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 11 AS.

11 AS*

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Dates extrêmes : 1873-1934.

Importance matérielle : 3 cartons (11 AS* 1-3) ; 0,50 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don du président de la Société de l'École des chartes, décembre 1949.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., s. d., 3 p.

Notice historique.

La Société de secours de l'École des chartes a été créée en 1839, afin de venir en aide, financièrement et moralement, aux anciens élèves de l'École des chartes : victimes ou prisonniers de guerre, veuves. La société a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 juin 1891.

Le siège social de la Société de secours de l'École des chartes est sis au 19, rue de la Sorbonne, Paris-V^e.

Présentation du contenu.

- 11 AS* 2-3. Membres de la société. 1874-1920.
 - 2. Dossiers individuels. 1901-1920.
 - 3. Listes. 1874-1875, 1919.

- 11 AS* 3 (*suite*). Administration. 1887-1933.
 - Rapports annuels. 1887-1928.
 - Conseil d'administration. 1898.
 - Rapport d'activité. 1933.

- 11 AS* 1-3 (*suite*). Finances. 1882-1934.
 - 1. Gestion du trésorier. 1901-1932.
 - Gestion du secrétaire. 1901-1932.
 - Publicité, catalogues. 1883-1919.
 - Placements de capitaux, mutuelles. 1883-1919.
 - Reçus du Comptoir d'escompte. 1882-1932.
 - 2-3. Cotisations. 1901-1934.
 - Frais divers. 1901-1919.
 - Legs, don Richebé. S. d.

- 11 AS* 3 (*suite*). Secours. 1873-1933.
 - Secours. 1873-1933.
 - Caisse de secours. 1874-1875.
 - Demandes sans suite. 1894-1905.
 - Bourses. [1924-1933].

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent le fonds de la Société de l'École des chartes (11 AS).

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 11 AS*.

Bibliothèque de l'École des chartes, t. 104, 1943, p. 449.

HILDESHEIMER (Françoise) et JOLY (Bertrand), *État sommaire des archives d'associations*, Paris, Archives nationales, 1990, p. 26.

14 AS

FONDS DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE SOCIALE

(I.F.H.S.)

Dates extrêmes : [1848-1945].

Importance matérielle : 750 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 7 mai 1993.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instruments de recherche : disponibles à l'I.F.H.S.

Notice historique.

L'Institut français d'histoire sociale (I.F.H.S.) a été créé le 12 décembre 1948 (*Journal officiel* du 14 janvier 1949) ; cette association a été reconnue d'utilité publique par décret du 29 mai 1957 (*Journal officiel* du 5 juin 1957).

L'Institut a pour but de favoriser la connaissance et l'étude des sciences sociales « dans le sens le plus étendu ». Sa durée est illimitée ; son siège social est aux Archives nationales (site de Paris).

Son objet est la collecte d'archives, d'ouvrages imprimés, de documents et de reproductions, leur mise à disposition du public, la publication des pièces les plus intéressantes, l'organisation de conférences et l'édition d'une revue.

L'I.F.H.S. réunit des archivistes, des acteurs du mouvement social et des universitaires de différentes disciplines. Depuis sa création, l'I.F.H.S. a été dirigé par Marcel David, Jacques Droz, Georges Duveau, Ernest Labrousse, Jean Lhomme, Philippe Vigier et actuellement Jean-Pierre Chaline.

Par ailleurs, l'I.F.H.S. a suscité en 1953 la création de la Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, aujourd'hui Commission internationale d'histoire sociale (affiliée au Comité international des sciences historiques), qui lance et fait publier des enquêtes thématiques, et qui organise deux fois par an des colloques dans les différents pays membres.

L'I.F.H.S. édite une revue spécialisée, *Le Mouvement social*, qui a pris son autonomie en 1971, après avoir succédé en 1960 à *L'Actualité de l'histoire*.

Présentation du contenu.

L'I.F.H.S. gère ses fonds d'archives et de documentation.

Pour toute demande de communication, il convient de s'adresser à son siège social, sis aux Archives nationales (site de Paris), 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.

Sources complémentaires.

Un fonds de l'I.F.H.S. est conservé aux Archives nationales (site de Fontainebleau) (19800464, 19830447 et 19830462, 19840452-19840453, 19850615-19850616, 19870739-19870740, 19900533-19900534).

Site de l'I.F.H.S. géré par le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (C.O.D.H.O.S.) : www.codhos.asso.fr/ifhs.htm.

Bibliographie.

FAUVEL-ROUIF (Denise), « L'Institut français d'histoire sociale : ses archives manuscrites et imprimées », dans *La Gazette des archives*, n° 133, 1986, p. 161-164.

15 AS

FONDS DU COMITÉ PROFESSIONNEL DES AUTEURS DRAMATIQUES,

COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Dates extrêmes : 1942-1946.

Importance matérielle : 2 cartons (15 AS 1-2) ; 0,35 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de la S.A.C.E.M., 5 mai 1955.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., s. d., 2 p.

Notice historique.

Le Comité professionnel des auteurs dramatiques, compositeurs et éditeurs de musique avait été créé par une loi de Vichy du 30 novembre 1941 : il était chargé de l'organisation des professions d'auteurs et de compositeurs et regroupait quatre commissions consultatives (théâtre, musique, reproduction mécanique, radiodiffusion) et deux conseils professionnels (auteurs dramatiques, lyriques et cinématographiques ; compositeurs de musique).

L'État nommait le contrôleur financier ; la gestion des droits d'auteur était assurée par le service central de perception, installé dans les locaux de la S.A.C.E.M.

Le comité fut liquidé en 1945.

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.) fut créée le 7 mars 1829, par la réunion de deux bureaux de perception, créés respectivement en 1791 et 1798. La S.A.C.D. avait pour objet de garantir à ses adhérents l'exercice et l'administration de tous les droits et redevances relatifs à la représentation publique de leurs œuvres (théâtre, mise en scène, opéra, comédie musicale, chorégraphie, etc.).

Par la loi du 30 novembre 1941, suivie par l'arrêté du 15 septembre 1942, la S.A.C.D. prit le nom de Société des auteurs et compositeurs dramatiques, des auteurs de films et compositeurs de musique de films : elle était dirigée par une commission provisoire (pendant la durée de la guerre) et devait adresser ses procès-verbaux de séances au contrôleur financier du Comité professionnel des auteurs dramatiques, compositeurs et éditeurs de musique.

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (S.A.C.E.M.) fut créée en 1851 : ses statuts furent déposés chez M^e Halphen, notaire à Paris, les 30-31 janvier et 5-6, 21 et 28 février 1851. La S.A.C.E.M. avait pour objet de garantir à ses adhérents l'exercice et l'administration de tous les droits et redevances relatifs à la représentation publique de leurs œuvres musicales et, d'une façon générale, la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres ou de leurs ayants droit. En 1941, elle comptait environ 12 500 membres.

Présentation du contenu.

15 AS 1-2. Comité professionnel des auteurs dramatiques, compositeurs et éditeurs de musique. 1942-1946.

Contrôle financier de la S.A.C.D. 1942-1944.

Commission provisoire de la S.A.C.D. : procès-

verbaux des séances. 1942-1944.
Correspondance. 1942-1943.
Contrôle financier de la S.A.C.E.M. 1942-1946.
Liquidation du comité. 1945.

15 AS 1 (*suite*)-2 (*suite*). Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.). 1943-1944.

Statuts, règlement intérieur. S. d.
Budget. 1943-1944.

15 AS 1 (*suite*)-2 (*suite*). Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (S.A.C.E.M.). 1942-1944.

Conseil d'administration : procès-verbaux des séances.
1942-1944.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 15 AS.

SIMON (Yannick), *La S.A.C.E.M. et les droits des auteurs et compositeurs juifs sous l'Occupation*, Paris, La Documentation française, 2000, p. 22-31.

16 AS

FONDS DE L'UNION DES ARTS OU FONDATION RACHEL BOYER

Dates extrêmes : 1884-1951.

Importance matérielle : 49 cartons (16 AS 1-49) ; 6,50 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : don manuel de Paul Léon, président de l'Union des arts, 12 août 1952.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par R. Gourmelon, s. d., 55 p.

Notice historique.

Pensionnaire de la Comédie française, Rachel Boyer (1864-1936), au terme de sa carrière théâtrale, se consacra aux œuvres de bienfaisance : elle créa en 1913 l'Union des arts, reconnue d'utilité publique par décret du 23 avril 1914.

L'Union des arts, dite aussi Fondation Rachel Boyer, avait pour but de secourir et protéger des artistes nécessiteux ainsi que leurs familles : les ressources de l'Union des arts provenaient des subventions, cotisations, dons et legs, mais aussi des nombreuses manifestations artistiques patronnées par l'Union des arts (galas, expositions, récitals, dîners, concerts, conférences, etc.).

Rachel Boyer devint aussi vice-présidente puis présidente de l'Orphelinat des arts, destiné aux enfants d'artistes orphelins ; en 1935, l'Orphelinat des arts était une maison d'éducation réputée : les jeunes filles recevaient des cours de piano, de chant et de solfège, ainsi que des leçons d'anglais, de gymnastique, de dessin et de sténographie.

Présentation du contenu.

16 AS 7. Statuts. 1914.

16 AS 1-27. Comptabilité. 1913-1950.

1-3. Grand livre. 1916-1933.

4-5. Livre de caisse. 1913-1923.

6. Divers. S. d.

7 (*suite*)-27. Adhésions. 1913-1950.

Subventions. 1913-1950.

Secours. 1913-1950.

16 AS 7 (*suite*)-27 (*suite*). Conseil d'administration. 1913-1950.

16 AS 7 (*suite*)-23 (*suite*). Comité d'honneur. 1913-1940.

16 AS 7 (*suite*)-27 (*suite*). Manifestations artistiques. 1913-1950.

16 AS 28-32. Correspondance avec des particuliers, classée par ordre alphabétique des expéditeurs. 1894-1943.

16 AS 33. Remerciements et sollicitations. 1913-1935.

16 AS 33 (*suite*). Correspondance avec les sociétés artistiques. 1896-1947.

16 AS 34-46. Secours. 1891-1951.

34-45. Artistes « protégés » : correspondance classée par ordre alphabétique des expéditeurs. 1916-1951.

46. Sociétés. 1914-1938.

Protégés divers. 1891-1937.

16 AS 47. Orphelinat des arts. 1923-1937.

16 AS 48. Section américaine de l'Union des arts. 1916-1938.

16 AS 49. Divers. 1884-1947.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique et dans le fonds 16 AS.

HILDESHEIMER (Françoise) et JOLY (Bertrand), *État sommaire des archives d'associations*, Paris, Archives nationales, 1990, p. 31.

17 AS

FONDS ÉMILE CORRA

(SOCIÉTÉ POSITIVISTE INTERNATIONALE)

Dates extrêmes : 1791-1956.

Importance matérielle : 27 cartons (17 AS 1-27) ; 5 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : don manuel d'Henri Corra, 17 décembre 1951 ; dons, 26 juin 1953, 7 mars 1958 ; dépôts, 1^{er} octobre 1959, 11 août 1963.

Conditions d'accès :

- 17 AS 1, 2, 3 (dossiers 1 et 2), 8-10 : sur autorisation.
- 17 AS 3 (dossier 3)-7, 11-27 : libre.

Instrument de recherche : *Fonds Émile Corra : archives positivistes (17 AS). Inventaire*, par M. Reynaud, Paris, 1992, 50 p.

Notice biographique.

Dernier enfant d'une famille de militaires, Émile Corra naquit le 11 juin 1848 à Châteaudun (Eure-et-Loir) ; marié en 1873 et établi à Neuilly, il enseigna dans des établissements privés, puis devint chroniqueur pour les journaux *L'Événement*, *La Gazette de Neuilly* et *Le National*.

À partir de 1875, Émile Corra s'affirma comme positiviste et devint le collaborateur de Pierre Laffitte, successeur d'Auguste Comte (1798-1857), le fondateur du mouvement positiviste (1848). Il fréquenta aussi d'autres positivistes notoires : le docteur Eugène Robinet (1825-1899), l'un des treize exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, son gendre Émile Antoine (1848-1903), Auguste Keufer (1851-1924), neveu de Laffitte, et A. G. Rhétoré (1820-1892).

Émile Corra succéda à Laffitte après le décès de ce dernier, en 1903, en dépit de la scission de Charles Jeannolle (désigné par Laffitte comme son successeur).

Il présida la Société positiviste d'enseignement populaire, créée en 1904, et la Société positiviste internationale, fondée en 1906 ; il exerça ses fonctions sans discontinuer jusqu'en 1928, où, âgé de 80 ans, il fut remplacé par Maurice Ajam (1861-1939).

Par ailleurs, il fut élu conseiller municipal de Neuilly de 1874 à 1884.

Émile Corra mourut le 23 juin 1934.

Son fils, Henri Corra, décédé vers 1970, fut lui aussi positiviste.

Présentation du contenu.

17 AS 1-4. Sociétés positivistes. 1870-1931.

1. Société positiviste d'enseignement populaire. 1903-1912.
- 1 (*suite*)-2. Comité positif international et scission de Charles Jeannolle. 1880-1931.
3. Société positiviste internationale. 1904-1906.
Union positiviste pour le culte de l'humanité. 1919-1927.

Groupes positivistes étrangers. 1870-1919.
4. Associations et cercles divers. 1878-1897.

17 AS 4 (*suite*)-6. Positivistes notoires. 1857-1931.

4. Le docteur Eugène Robinet. 1857-1899.
5. Émile Antoine. 1871-1910.
Pierre Laffitte. 1859-1908.
Auguste Keufer. 1905-1924.
6. A. G. Rhétoré. 1857-1892.
Positivistes divers. 1931.
Poètes positivistes. 1864-1907.

17 AS 6 (*suite*)-7. Activités du positivisme. 1851-1931.

6. Propagande. 1860-1929.
Culte d'Auguste Comte. 1851-1931.
7. Sacrements positivistes. 1856-1925.

17 AS 8-27. Émile Corra. 1791-1934.

- 8-10. Correspondance reçue. 1884-1934.
- 11-24. Travaux. 1884-1932.
- 25-26. Documentation diverse. 1885-1928.
27. Documents isolés. 1791-s. d.

17 AS 27 (*suite*). Henri Corra. 1903-1956.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 17 AS, p. 7-9.

HILDESHEIMER (Françoise) et JOLY (Bertrand), *État sommaire des archives d'associations*, Paris, Archives nationales, 1990, p. 33.

20 AS

FONDS DE L'UNION DES CAISSES D'ASSURANCES SOCIALES

DE LA RÉGION PARISIENNE

Dates extrêmes : 1932-1946.

Importance matérielle : 5 cartons (20 AS 1-5) ; 0,70 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de la caisse régionale de Sécurité sociale de Paris, 20 janvier 1960.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 3 p.

Notice historique.

Les unions régionales de caisses d'assurances sociales constituaient la structure de la Sécurité sociale avant l'organisation de celle-ci par ordonnance du 4 octobre 1945 (*Journal officiel* du 6 octobre 1945).

La commission juridique examinait les contrats, les règlements intérieurs et les voies de recours contentieux.

La commission de la maternité et de l'enfance prononçait les agréments (centres prénataux, consultation de nourrissons) et analysait les résultats des enquêtes relatives à la santé publique (campagnes de vaccination, contenu des brochures d'information).

Présentation du contenu.

20 AS 1. Conseil d'administration : procès-verbaux des séances. 1938-1946.

Bureau : procès-verbaux des séances. 1938-1946.

20 AS 2. Conventions et tarifs. 1938-1946.

20 AS 3. Commissions techniques. 1938-1946.

Commission juridique : procès-verbaux des séances. 1938-1946.

Commission de la maternité et de l'enfance : procès-verbaux des séances. 1946.

20 AS 4. Documentation relative à l'assurance sociale. 1932-1946.

20 AS 5. *Bulletin de documentation de l'Union des caisses d'assurances sociales de la région parisienne*, 4^e année, 134-8^e année, n° 278. 20 mars 1937-1^{er} août 1941.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 20 AS.

21 AS

FONDS DE L'UNION AMICALE DES BLEUS DE BRETAGNE

Dates extrêmes : 1899-1939.

Importance matérielle : 1 carton (21 AS 1) ; 0,14 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de J. Le Mouël, mai 1960.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 2 p.

Notice historique.

L'Union amicale des bleus de Bretagne fut créée en 1898 : c'était une association républicaine, laïque et bretonne, dont la devise était « Araok » (« En avant ») et l'insigne le bleuet.

L'Union fédérait des sections locales : Paris, Nice (Alpes-Maritimes), Brest (Finistère ; section dissoute vers 1918), Lannion (Côtes-d'Armor ; section dissoute en 1931), Callac (Côtes-d'Armor), Guingamp (Côtes-d'Armor), Carnac-Quiberon (Morbihan), Vannes (Morbihan), Auray (Morbihan), Montfort (Ille-et-Vilaine).

Les activités étaient les réunions, conférences, congrès, fêtes, expositions et souscriptions pour ériger des monuments en l'honneur de bretons exemplaires : Aristide Briand, à Trébeurden (Côtes-d'Armor), le docteur Géraud Mesny, à Brest (Finistère).

L'Union des bleus de Bretagne disposait d'une revue mensuelle, *La Bretagne nouvelle*, fondée en 1901 par Antoine Bott (1857-1933) et d'un bulletin.

La Ligue des bleus de Normandie fut créée en mars 1908, sur le même modèle que l'Union amicale des bleus de Bretagne.

Présentation du contenu.

21 AS 1. Union amicale des Bleus de Bretagne. 1899-1939.

Statuts. 1930.

Comité central : procès-verbaux des séances. 1927-1939.

Sections locales : correspondance. 1927-1934.

Assemblées générales : rapports moraux. 1927-1938.

Adhérents : listes, annuaires. 1933-1939.

Activités. 1899-1937.

Souscriptions. 1911-1933.

Allocutions, menus, poèmes. 1920-1932.

Correspondance. 1899-1937.

Publications. 1911-1933.

La Bretagne nouvelle. 1911-1932.

Bulletin de l'Union amicale des bleus de Bretagne. 1922-1933.

21 AS 1 (*suite*). Ligue des bleus de Normandie. 1927-1935.

Statuts. S. d.

Adhérents : annuaire. 1933-1934.
Correspondance. 1935.
Bulletins trimestriels de la *Ligue des bleus de Normandie*. 1927-
1929.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 21 AS.

22 AS

FONDS DES AMIS DE MARCEAU PIVERT

Dates extrêmes : 1930-1974.

Importance matérielle : 5 cartons (22 AS 1-5) ; 0,70 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : dons de Daniel Guérin, 28 décembre 1962 et 20 septembre 1971.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 28 p.

Notice historique.

Marceau Pivert est né le 2 octobre 1895. Syndicaliste enseignant, il s'engagea au Parti socialiste français dans l'Yonne, en 1922, puis à la Section française de l'Internationale ouvrière (S.F.I.O.), en 1924. Dès son arrivée à Paris, il rejoignit la tendance de gauche, la « Bataille socialiste », dont il devint rapidement un des principaux animateurs.

Il fonda sa propre tendance, la « Gauche révolutionnaire » (G.R.), en 1935. En 1936, il participa au gouvernement du Front populaire, au secrétariat de la présidence du Conseil.

Secrétaire de la Fédération socialiste de la Seine, exclu de la Section française de l'Internationale ouvrière à la fin de 1938, il fonda le Parti socialiste ouvrier et paysan (P.S.O.P.) qui ne résista pas à la guerre.

Envoyé aux États-Unis par la direction de son parti, il gagna le Mexique où il anima le Front ouvrier international (F.O.I.).

De retour en France au début de 1946, Marceau Pivert réintégra la Section française de l'Internationale ouvrière, entra l'année suivante au comité directeur du parti et participa à la constitution de la Troisième force et du Congrès des peuples contre l'impérialisme. En 1950, il quitta la direction de la Fédération socialiste de la Seine.

Hostile à la guerre d'Algérie, Marceau Pivert participa activement à la création du Parti socialiste autonome (P.S.A.), qui fit scission avec le Parti socialiste peu après son décès, en juin 1958.

Daniel Guérin est né le 19 mai 1904 et décédé le 13 avril 1988. Issu d'une famille libérale et dreyfusarde, il quitta son milieu et s'engagea dans le syndicalisme révolutionnaire ; membre de la Section française de l'Internationale ouvrière (S.F.I.O.), il rejoignit la Gauche révolutionnaire de Marceau Pivert, puis s'attela à la création du Parti socialiste ouvrier et paysan (P.S.O.P.).

En 1962, Daniel Guérin se rapprocha brièvement du Parti socialiste unifié (P.S.U.), avant de fonder le Mouvement communiste libertaire, en 1969.

Sans être lui-même anarchiste, Daniel Guérin a écrit des ouvrages de référence sur le sujet : *L'Anarchisme* (1965), *Ni Dieu ni maître, anthologie de textes sur l'anarchisme* (1965).

Par ailleurs, il lutta contre le colonialisme dès 1930 et se rangea aux côtés des indépendantistes (Algérie, Vietnam, Antilles, Polynésie, etc.).

Historique du fonds.

Le fonds 22 AS fut constitué à la suite de l'initiative de Daniel Guérin, qui, avec un certain nombre d'amis et de compagnons politiques de Marceau Pivert, a regroupé une importante quantité de documents le concernant.

Présentation du contenu.

22 AS 1. La Gauche révolutionnaire (G.R.). 1935-1937.

22 AS 1 (*suite*). Fédération socialiste de la Seine. 1938.

22 AS 1 (*suite*)-2. Parti socialiste ouvrier et paysan (P.S.O.P.). 1938-1940.

22 AS 2 (*suite*). Front ouvrier international (F.O.I.). 1938.

22 AS 2 (*suite*). Centre marxiste révolutionnaire international. 1939.

22 AS 1 (*suite*)-2. Correspondance de Marceau Pivert. 1935-1958.

1-2. Léon Trotsky. 1935-1939.

2. Général de Gaulle. 1940.

2. Daniel Guérin. 1946-1958.

22 AS 3-5. Brochures, revues, études et thèse. 1930-1974.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent :

- le fonds du Parti socialiste unifié (P.S.U., 581 AP) ;
- les archives d'Édouard Depreux (456 AP), Marceau Pivert (559 AP), Léon Blum (570 AP) et le fonds Oreste Rosenfeld (26 AR).

Le fonds Guérin de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (B.D.I.C.) comprend des archives relatives au mouvement ouvrier, aux problèmes du xx^e siècle, aux mouvements d'émancipation et la correspondance de Daniel Guérin avec des hommes politiques, des syndicalistes et des écrivains. D'autres papiers de Daniel Guérin sont conservés à l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 22 AS.

24 AS

FONDS CHARLES THÉROND

Dates extrêmes : 1920-1962.

Importance matérielle : 4 cartons (24 AS 1-25) ; 0,80 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : dépôt, 29 novembre 1964.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 4 p.

Notice biographique.

Charles Théron (décédé vers 1965) était directeur et professeur d'art oratoire à l'Institut du Panthéon.

L'institut, situé 38, rue des Écoles, Paris-II^e, assurait des cours de langue et d'art oratoire très prisés des étudiants américains. Il a été racheté par la société Berlitz vers 1962.

Présentation du contenu.

24 AS 1-24. Famille Théron : livres de comptes. 1920-1962.

24 AS 25. Charles Théron : détail de l'argent de poche. 1920-1961.

Bibliographie.

Éléments contenus dans l'introduction du répertoire du fonds 24 AS.

25 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES ENGAGÉS VOLONTAIRES

ÉLEVÉS SOUS LA TUTELLE ADMINISTRATIVE

Dates extrêmes : 1849, 1878-1965.

Importance matérielle : 15 registres et 1 carton (25 AS 1-18) ; 0,80 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don du général [Auguste Brossin] de Saint-Didier, président et liquidateur de la Société de protection des engagés volontaires, 9 juin 1965.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 2 p.

Notice historique.

La Société de protection des engagés volontaires élevés dans les maisons de correction a été fondée, en mai 1878, par Félix Voisin (1832-1915), conseiller à la Cour de cassation : elle fut autorisée par arrêté du préfet de police du 5 novembre 1878. Elle avait pour but d'encourager l'engagement volontaire dans l'armée des jeunes gens en difficulté morale et sociale, afin de faciliter leur réinsertion ultérieure dans la vie civile.

La Société fut reconnue d'utilité publique par décret du 8 août 1881 ; par décret du 3 avril 1890, elle changea de nom et devint la Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative.

Son siège social était sis au 67, rue d'Amsterdam, Paris-VIII^e.

Considérant que ses missions étaient relayées par les services sociaux des armées et que sa situation financière était problématique, la société vota sa dissolution lors de l'assemblée générale du 4 mars 1965.

Présentation du contenu.

25 AS 6, 18. Statuts. 1878-1964.

25 AS 18 (*suite*). Reconnaissance d'utilité publique. 1881.

25 AS 1-17. Assemblées générales. 1878-1965.

1-5. Procès-verbaux des séances. 1878-1965.

1. 1878-1885.

2. 1886-1892.

3. 1902-1909.

4. 1909 (*suite*)-1917.

5. 1917 (*suite*)-1965.

6-17. Rapports. 1879-1965.

6. 1879.

7. 1881-1885.

8. 1886-1890.

9. 1891-1895.

10. 1896-1900.
11. 1901-1905.
12. 1906-1910.
13. 1911-1915.
14. 1916-1920.
15. 1921-1925.
16. 1926-1946.
17. 1947-1965.

25 AS 1 (*suite*)-5 (*suite*), Conseil d'administration : procès-verbaux des séances. 1878-17 (*suite*). 1965.

- 1 (*suite*). 1878-1885.
- 2 (*suite*). 1886-1892.
- 3 (*suite*). 1902-1909.
- 4 (*suite*). 1909 (*suite*)-1917.
- 5 (*suite*). 1917 (*suite*)-1965.
- 17 (*suite*). 1964-1965.

25 AS 18 (*suite*). *Dépôt des lois*, n° 616 : projet de loi relatif au patronage des jeunes détenus. 1849.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 25 AS.

26 AS

FONDS DE LA COMMISSION FRANÇAISE DES ARCHIVES JUIVES

Dates extrêmes : 1860-1966.

Importance matérielle : 30 cartons (26 AS 1-30) ; 4,40 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 3 juillet 1963.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par G. Si Mohand et F. Hildesheimer, 1988, 19 p.

Notice historique.

Association loi 1901, la Commission française des archives juives a été fondée en 1963 ; elle a pour objet de promouvoir les recherches concernant l'histoire des juifs de France et des territoires sous administration française à toutes les époques. Elle est située au 45, rue de La Bruyère, Paris-IX^e.

Présentation du contenu.

- 26 AS 1-5. Ouvrages et tirés à part, classés par ordre alphabétique des auteurs. 1862-1953.
- 26 AS 6-21. Périodiques, classés par ordre alphabétique des titres. 1861-1964.
- 26 AS 22-27. Brochures, classées par ordre alphabétique des producteurs. 1860-1966.
- 26 AS 28-30. Association culturelle israélite de Batna. 1922-1962.
- 26 AS 30 (*suite*). Documentation relative aux soldats israélites d'Algérie. 1914-1915.
Halphen (Louis), *Le Judaïsme en France*. 1941-1942.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 26 AS.

28 AS

FONDS CHARLES OZANAM

Dates extrêmes : 1918-1963.

Importance matérielle : 3 cartons (28 AS 1-3) ; 0,30 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de Didier Ozanam, 17 octobre 1969.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 4 p.

Notice biographique.

Charles Ozanam est né le 15 octobre 1887, à Bastia (Haute-Corse) ; il était le petit-neveu de Frédéric Ozanam (1813-1853), le créateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (1833). Le 25 mai 1921, Charles Ozanam épousa Élisabeth Guiraud (1896-1992), fille du journaliste catholique Jean Guiraud (1866-1953).

Charles Ozanam était le chef du service juridique et de documentation de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), fédération de chambres syndicales et professionnelles, créée le 10 décembre 1900.

Charles Ozanam est décédé à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), le 11 juin 1967.

Historique de la conservation.

Bien que constitué d'archives personnelles, le fonds Charles Ozanam a été coté en AS (fonds d'associations), eu égard à son intérêt pour l'histoire sociale.

Présentation du contenu.

28 AS 1-2. Livres de comptes quotidiens. 1918-1933.

1. 1918-1927.
2. 1928-1933.

28 AS 2 (*suite*)-3. Livres de comptes par rubriques. 1921-1946.

- 2 (*suite*). 1921-1928.
3. 1928 (*suite*)-1946.

28 AS 3 (*suite*). Recettes et dépenses diverses. 1921-1947.

Impôt sur le revenu : déclarations de revenus. 1918-1963.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent le fonds Jean Guiraud, sous la cote 362 AP, et le microfilm du fonds Frédéric Ozanam, sous la cote 325 Mi [316 AP].

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire du fonds 28 AS.

31 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL,

CONSEIL GÉNÉRAL INTERNATIONAL

Dates extrêmes : 1840-1968.

Importance matérielle : 8 cartons (31 AS 1-51) ; 1,30 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : dépôt, 26 mai 1971.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 1 p.

Notice historique.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul a été créée à Paris le 23 avril 1833 par Frédéric Ozanam (1813-1853) et placée sous le patronage de saint Vincent de Paul (1581-1660). C'est une organisation catholique internationale de laïcs. Elle a pour vocation de lutter contre la pauvreté et d'apporter un soutien spirituel, un appui moral ou une aide matérielle à toute personne en difficulté.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul compte actuellement 800 000 membres, répartis dans 132 pays. Chaque pays est représenté par un conseil national.

Le conseil général international est l'instance dirigeante de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il anime et coordonne les activités de la société à travers le monde, fédère les conseils nationaux, institue (ou dissout) les nouveaux conseils et les nouvelles conférences et connaît des litiges. Anciennement à Paris, 5, rue du Pré-aux-Clercs, Paris-VII^e, son siège est désormais sis 120, avenue du général Leclerc, Paris-XIV^e.

Historique de la conservation.

Le conseil général international conserve les documents originaux à son siège social ; il a déposé des copies aux Archives nationales (site de Paris).

Présentation du contenu.

31 AS 1-51. Conseil général international : copies des procès-verbaux des séances. 1840-1968.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent :

- le microfilm du fonds Frédéric Ozanam, sous la cote 325 Mi [316 AP] ;
- le fonds de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conférence de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux à Paris (35 AS), ainsi que le fonds de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conférences de Paris (79 AS).

Bibliographie.

Cahiers Ozanam, n^{os} 43-44-45, janvier-juin 1975, 166 p.

35 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, CONFÉRENCE DE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX

Dates extrêmes : 1849-1962.

Importance matérielle : 4 cartons (35 AS 1-26) ; 0,70 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : dépôt, 10 avril 1975.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par M. Lacousse, 2003, 5 p.

Notice historique.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul fut créée à Paris le 23 avril 1833 par Frédéric Ozanam (1813-1853) et placée sous le patronage de saint Vincent de Paul (1581-1660). C'est une organisation catholique internationale de laïcs. Elle a pour vocation de lutter contre la pauvreté et d'apporter un soutien spirituel, un appui moral ou une aide matérielle à toute personne en difficulté.

La conférence de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux fut créée le 8 février 1845 : ses membres visitent les familles nécessiteuses habitant la paroisse de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux et leur distribuent des secours (argent, vêtements, etc.).

Sous le patronage de la conférence sont régulièrement constituées des « petites conférences » : elles regroupent des jeunes gens et des étudiants, au nombre de 8 à 16 ; leurs activités sont similaires à celles de la conférence.

Présentation du contenu.

35 AS 1-20. Conférence. 1849-1962.

1-18. Procès-verbaux des séances. 1849-1962.

19. Relevés de décisions. 1862-1872.

20. Notes diverses. 1872-1889.

35 AS 21-22. Petite conférence : procès-verbaux des séances. 1905-1913.

35 AS 23-26. Comptabilité. 1878-1942.

23-25. Livre de caisse. 1878-1924.

26. Grand livre. 1925-1942.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent :

- le microfilm du fonds Frédéric Ozanam, sous la cote 325 Mi [316 AP] ;
- les archives du conseil général international de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (31 AS), ainsi que le fonds de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conférences de Paris (79 AS).

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 35 AS.

36 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Dates extrêmes : 1773-1993.

Importance matérielle : 119 cartons (36 AS 1-125) ; 7,25 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 19 novembre 1979.

Conditions d'accès :

- documents antérieurs à 1950 : libre.
- documents postérieurs à 1950 : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., s. d., 18 p.

Notice historique.

L'origine de la Société nationale des antiquaires de France remonte à 1805, date de la création de l'Académie celtique, fondée par des savants et des archéologues pour la recherche et l'étude des antiquités gauloises. En 1813, cette association ressentit la nécessité d'élargir le cadre de ses travaux : elle se transforma en Société des antiquaires de France ; elle reçut le titre de Société royale le 5 octobre 1814 et son règlement fut approuvé par Charles X en 1829.

La société fut reconnue d'utilité publique par décret du 4 septembre 1852.

En 1871, elle prit le nom de Société nationale des antiquaires de France, dénomination qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

C'est une société d'érudition à large vocation (histoire, littérature, histoire de l'art, archéologie).

Ses membres fournissent chaque année un mémoire ou une communication, publiés dans les volumes de *Mémoires* (le premier tome parut en 1807) ; de 1847 à 1856 parut un *Annuaire*, remplacé par un *Bulletin* trimestriel en 1857.

Après plusieurs changements, le siège social de la Société nationale des antiquaires de France a été transféré en 1854 au musée du Louvre, Paris-I^{er}.

La commission administrative constitue le bureau de la société.

En 1869, la veuve de Jean-Baptiste-Prospér Jollois donna à la société les manuscrits des mémoires rédigés par son mari, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et membre de la société, décédé le 25 juin 1842.

Présentation du contenu.

36 AS 1-2. Statuts. 1814-1890.

36 AS 3-46, 123, 125. Séances ordinaires. 1805-1993.

3-34, 123. Procès-verbaux des séances. 1805-1965.

3-30. 1805-1965.

31-34. 1813-1851 (doubles).

123. 1953-1960.

36-46, 125. Livres de présence. 1866-1993.

36-46. 1866-1961.

125. 1989-1993.

35. Discours de rentrée. 1811-1875.

36 AS 48-49. Commission administrative : procès-verbaux des séances. 1892-1946.

36 AS 2, 110-116, 123 (*suite*). Comptabilité. 1809-1974.

110-111. États trimestriels des recettes et dépenses. 1826-1879.

112-113. Journal. 1811-1905.

114-115. Livre de caisse. 1866-1905.

116. Balances et relevés trimestriels des recettes. 1854-1884.

123 (*suite*). Comptes, recettes, budget. 1948-1974.

Titres et obligations. 1945-1955.

2 (*suite*). Legs. 1894-1948.

Correspondances du trésorier. 1809-1916.

36 AS 2 (*suite*), 51-64, 122-123, Membres. 1806-1976.

125 (*suite*).

51-55. Demandes d'admissions. 1806-1904.

56-63, 123. Candidatures : rapports, lettres. 1806-1976.

Bulletins d'adhésions. 1864-1893.

122. Diplômes d'adhésions. 1863 et s. d.

2. Listes. 1813-1854.

64, 125 (*suite*). Notices nécrologiques. 1809-1944.

36 AS 47, 50, 60, 78-99, 120, 124. Publications. 1805-1963.

50,60. Commission des impressions : rapports. 1822-1890.

78-85, 124. Manuscrits des communications. 1805-1840, 1962.

86-94. Rapports sur les ouvrages, notes, communications. 1820-1876.

120. Liste des mémoires adressés à la société. 1823-1854.

95-99. Manuscrits, dessins, gravures, photographies. 1843-1922.

47. Registre de distribution des *Mémoires*. 1840-1852.

124. *Annuaire*. 1963.

36 AS 65-77. Correspondance reçue. 1810-1976.

36 AS 117-119, 121. Catalogues. 1816-1852.

117-119. Catalogues reçus par la société. 1816-1852.

121. Catalogue de la bibliothèque de la société. 1835.

36 AS 100-109. Manuscrits de Jean-Baptiste-Prosper Jollois et pièces à l'appui. 1773-1843.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 36 AS.

42 AS

FONDS DE L'UNION UNIVERSELLE

« POUR SUPPRIMER CE CRIME, LA GUERRE »

Dates extrêmes : 1921-1954.

Importance matérielle : 4 cartons (42 AS 1-4) ; 0,70 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don, 1977.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 3 p.

Notice historique.

Henri Demont, le créateur de l'Union universelle « pour supprimer ce crime, la guerre », est né le 16 juin 1877, à Feuquières (Oise) et décédé à Paris le 20 février 1959.

Avocat à la cour d'appel de Paris, Demont soutint en 1908 deux thèses à l'École des hautes études sociales, où il exposait ses conceptions sur l'organisation de la paix ; mobilisé comme lieutenant en 1914, il fut raffermi dans ses convictions pacifistes par le spectacle de la guerre.

Dès la fin de 1918, il présentait au président Wilson et aux alliés un plan de société générale des nations, qu'il soumettait aux plénipotentiaires réunis à Versailles.

Afin d'exprimer ses idées, il fonda l'Union universelle « pour supprimer ce crime, la guerre », le 15 octobre 1921. Son siège social était sis au 130, rue de Rennes, Paris-VI^e. Son objet visait à instituer une « vraie société générale des nations » qui aurait aboli à tout jamais la guerre et aurait été fondée sur le droit des nations ; les principes de ce droit auraient été inscrits dans une constitution mondiale et appliqués dans le cadre d'institutions législatives, exécutives et judiciaires (tribunaux internationaux, police mondiale, etc.).

Demont se consacra totalement à la propagation de ses plans de paix, parcourant la France et l'Europe, pour un total de 5 418 conférences devant plus de 20 millions d'auditeurs, entre 1922 et 1939. Par ailleurs, Demont a suscité la création de comités internationaux, de fédérations, d'associations locales (498 en 1938) et de groupes parlementaires.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Demont vit triompher ses idées avec la création de l'Organisation des nations unies (O.N.U.), mais sa propre œuvre ne lui survécut pas.

Afin de lutter contre les nombreux plagiat des idées d'Henri Demont, le comité directeur de l'Union universelle créa le comité de défense du plan Henri Demont de 1908, le 12 janvier 1949.

Présentation du contenu.

42 AS 1-2. Assemblées générales : procès-verbaux des séances. 1934-1953.

42 AS 2 (*suite*). Groupes parlementaires : procès-verbaux des séances. 1922-1938.

- 42 AS 3. Comité directeur : procès-verbaux des séances. 1937-1954.
Comité de défense du plan Demont de 1908 : procès-verbaux des séances.
1953.
Conférences. 1921-1950.
Fédérations et associations adhérentes. [1924-1950].
- 42 AS 4. Comptabilité. 1937-1944.
Livre de caisse. 1937-1944.
Cotisans : répertoires alphabétiques. S. d.
Photographies d'Henri Demont. S. d.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique et dans le fonds 42 AS.

43 AS

FONDS HENRI PICHOT

(UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS)

Dates extrêmes : 1905-1954.

Importance matérielle : 9 cartons (43 AS 1-9) ; 1,30 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de Pierre Pichot, 30 juillet 1979.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par E. Carouges, s. d., 9 p.

Notice biographique.

Henri Pichot est né le 27 juin 1884 à Decize (Nièvre) ; il fut instituteur (1903), puis professeur de lettres (1908).

Le 12 août 1914, Pichot fut mobilisé comme simple soldat au 331^e régiment d'infanterie : blessé le 31 août au combat de Fossé (Ardennes), il fut fait prisonnier du 1^{er} septembre 1914 au 26 juillet 1915, avant d'être rapatrié comme grand blessé le 27 juillet 1915.

Ancien combattant et pacifiste, il fut le cofondateur de l'Association des mutilés du Loiret, le 8 décembre 1916. Cette association adhéra en 1918 à l'Union fédérale des anciens combattants : Henri Pichot fut successivement membre du conseil d'administration (décembre 1918), vice-président (décembre 1919) et président (mai 1934-juin 1940). En 1931, il avait créé les *Cahiers de l'Union fédérale*, qu'il dirigea jusqu'en 1939. Sous son impulsion, l'Union fédérale fit partie du comité d'action pour la Société des Nations (S.D.N.) et développa de nombreux contacts avec les anciens combattants allemands.

En 1936, Henri Pichot appartint à la commission d'enquête chargée d'éclaircir l'attitude de Roger Salengro, ministre du Front populaire accusé par le journal *Gringoire* d'avoir déserté en 1915.

Le 1^{er} juillet 1940, Henri Pichot démissionna de l'Union fédérale, afin de participer à la création de la Légion française des combattants (29 août 1940), où il exerça peu de fonctions.

Henri Pichot mourut le 13 janvier 1945 à Orléans (Loiret).

Présentation du contenu.

43 AS 1, 3-4. Correspondance. 1914-1944.

1, 3. Correspondance échangée. 1914-1942.

1, 4. Lettres de recommandation d'H. Pichot. 1919-1944.

43 AS 1 (*suite*). Décorations reçues. 1919-1922.

43 AS 1 (*suite*). Notes sur l'enseignement en France. 1905-1925.

43 AS 1 (*suite*)-3 (*suite*), 6. Union fédérale des anciens combattants. 1918-1942.

1. Allocutions, discours. 1918-1940.

2. Relations internationales. 1920-1939.

franco-allemandes. 1920-1939.

- avec la S.D.N. 1921-1935.
Voyages divers. 1930-1939.
Affaire Salengro. 1936.
6. *Cahiers de l'Union fédérale*. 1931-1939.
3. Démission d'Henri Pichot. 1940-1942.
- 43 AS 3 (*suite*). Légion française des combattants. 1940-1944.
Création. 1940.
Notes et rapports. 1940.
Conférences et allocutions d'Henri Pichot. 1941-1943.
Polémique avec l'Union fédérale. 1943-1944.
- 43 AS 4. Association des mutilés du Loiret. 1944-1945.
- 43 AS 4 (*suite*). Photographies. [1930-1939].
- 43 AS 4 (*suite*)-9. Documentation. 1917-1954.
4. Coupures de presse. 1917-1941.
5. Manuscrits. 1940-1944.
6-9. Revues, publications. 1926-1954.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique et dans le fonds 43 AS.
MOREAU-TRICHET (Claire), *Henri Pichot et l'Allemagne de 1930 à 1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2004, in-8°, XXI-407 p. (*Convergences*).

48 AS

FONDS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCLAIREUSES (SECTION NEUTRE)

ET DU GROUPE PARIS-VIVIENNE NEUTRE

Dates extrêmes : 1923-1995.

Importance matérielle : 8 cartons (48 AS 1-8) ; 1,25 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don manuel d'Odette Lajugie de La Renaudie et Ginette Lamon, 26 mai 1983.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, 1982, et F. Hildesheimer, 1987, 9 p.

Notice historique.

Branche du mouvement scout, la Fédération française des éclaireuses (F.F.E.) fut créée en juillet 1921 et déclarée en octobre 1923 ; elle regroupait des unités protestantes et des unités neutres (interconfessionnelles), auxquelles s'adjoignirent des unités israélites en 1927 ; la F.F.E. comptait 3 000 adhérentes en 1926, 9 000 en 1938 et 30 000 en 1949.

Vers 1930 furent créées les « Éclaireuses malades », actives principalement dans les écoles d'aveugles et les sanatoriums.

Le siège social de la fédération était sis au 10, rue de Richelieu, Paris-I^{er} ; en 1948, il fut transféré au 6, rue Ampère, Paris-XVII^e.

La Fédération française des éclaireuses disparut en 1964.

Le groupe Paris-Vivienne neutre fut créé en mai 1929 ; son nom provient du quartier parisien où se réunissaient les adhérentes. Le groupe fut aussitôt affilié à la Fédération française des éclaireuses ; il comptait 20 adhérentes en 1930 et 112 en 1938. Le groupe Paris-Vivienne neutre disparut en 1947.

Présentation du contenu.

48 AS 1-2, 6-7. Fédération française des éclaireuses (F.F.E.). 1923-1982.

1. Statuts, règlement intérieur. 1929-1957.

Notices historiques et biographiques. 1940-1982.

Manifestations officielles. 1932-1944.

Scoutisme international féminin. 1929, 1952.

Formation des éclaireuses. 1923-1959.

Éclaireuses malades. 1936-1962.

Propagande : calendriers, cartes postales, tracts. 1923-1957.

2. Insignes. 1926-1938.

6-7. Périodiques de la F.F.E. 1923-1963.

48 AS 3-5, 8. Groupe Paris-Vivienne neutre. 1928-1995.

3. Correspondance reçue. 1928-1981.

Témoignages d'anciennes adhérentes. 1937-1981.

- Carnets de camps. 1929-1938.
- Chants, jeux, étude documentaire sur l'Auvergne. 1929-1938.
- 4. Cahiers. 1929-1939.
- 5, 8. Photographies. 1926-1995.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 48 AS.

51 AS

FONDS DU CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL ARTHUR HONEGGER

Dates extrêmes : 1971-1981.

Importance matérielle : 6 cartons (51 AS 1-6) ; 0,70 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de Roger Seydoux, président de la Fondation de France, 26 avril 1983.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 4 p.

Notice historique.

Compositeur suisse, Arthur Honegger est né au Havre (Seine-Maritime) en 1892 et décédé à Paris en 1955.

Le prix du concours musical international Arthur Honegger fut institué par sa veuve, Louise Vorabourg : par acte notarié du 8 août 1969, elle fit don à la Fondation de France d'une somme de 250 000 francs affectée à la création d'un prix destiné à « perpétuer la mémoire d'Arthur Honegger en maintenant la ligne de la pensée et de la tradition honeggeriennes ».

Chargée d'assurer le secrétariat du concours, la Fondation de France a fixé la composition du jury : celui-ci comprend à l'origine quatre compositeurs nommés à vie, un représentant de la Fondation de France et son ancien président, Maurice Schumann (1911-1998).

Le prix est attribué tous les deux ans (les années impaires) à des compositeurs pour une œuvre particulière ou bien pour l'ensemble de leur œuvre. Le premier concours a eu lieu en 1971.

Présentation du contenu.

51 AS 1-6. Concours. 1971-1981.

Dossiers des concurrents. 1971-1981.

Remise des prix. 1971-1981.

Concerts. 1973-1977.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 51 AS.

55 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LÉON BLUM

Dates extrêmes : 1950-1977.

Importance matérielle : 9 cartons (55 AS 1-9) ; 1,15 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de Robert Verdier, président de la Société des amis de Léon Blum, 23 juin 1984.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par I. Guérin-Brot, s. d., 5 p.

Notice historique.

La Société des amis de Léon Blum a été constituée en association loi 1901 dès la disparition de Léon Blum, le 30 mars 1950. Elle se réunit pour la première fois le 6 juin 1950 ; son objet vise à perpétuer le souvenir de Léon Blum, notamment par la publication et la diffusion de son œuvre, de sa pensée et des souvenirs liés à son action.

Dans ce but, un comité de travail a été chargé de rechercher, réunir et dépouiller toutes les œuvres de Léon Blum : parmi ses membres se trouvaient Julien Cain, Ernest Labrousse et Jules Moch.

La société publiait un périodique semestriel, le *Bulletin des amis de Léon Blum* (1952-1966), devenu le *Bulletin de la Société des amis de Léon Blum* (1966-1973), puis les *Cahiers Léon Blum* (1973-1991).

Son siège social a été situé au 1, rue Le Goff, Paris-V^e, puis au 15, rue Gazan, Paris-XIV^e.

Présentation du contenu.

55 AS 3. Statuts. [1950].

55 AS 3 (*suite*)-9. Comptabilité. 1950-1976.

55 AS 2. Comité de travail : compte rendu des réunions. 1950-1977.

55 AS 1. Études produites par la Société. [1967]-1973.

55 AS 1 (*suite*). *Bulletin de la Société des amis de Léon Blum*. 1971-1972.

Bibliographie.

Éléments contenus dans l'introduction du répertoire numérique du fonds 55 AS.

63 AS

FONDS DE L'ACADÉMIE JULIAN

Dates extrêmes : 1870-1932.

Importance matérielle : 9 cartons (63 AS 1-9) ; 1,60 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : dépôt, 16 octobre 1987.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par F. Hildesheimer, 1987-1990, 3 p.

Notice historique.

Rodolphe Julian est né à Lapalud (Vaucluse) le 13 juin 1839 et décédé à Paris le 12 février 1907. En 1868, il créa une académie privée de peinture et de sculpture, l'Académie Julian, dans un local sis au 27, galerie Montmartre, passage des Panoramas, Paris-II^e ; en 1890, il ajouta de nouveaux ateliers sis au 31, rue du Dragon, Paris-VI^e. Les femmes furent admises, à partir de 1880, dans un atelier particulier au 51, rue de Vivienne, Paris-II^e.

Des peintres de renom dirigeaient les ateliers, tels William Bouguereau ou Jean-Paul Laurens : l'Académie Julian acquit rapidement une grande réputation et fut fréquentée par de nombreux étudiants, français et étrangers (Allemagne, Angleterre, Autriche, États-Unis, Pologne, Suisse).

Fermée pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Académie Julian vendit la plupart de ses ateliers en 1946. Elle fut rachetée en 1959 par Guillaume Met de Penninghen et Jacques d'Andon et prit le nom d'École supérieure d'arts graphiques (E.S.A.G.).

Présentation du contenu.

63 AS 1. Catalogue général des élèves. 1870-1919.

63 AS 1 (suite) - Livres de comptabilité des élèves. 1890-1932.
9.

63 AS 9 (suite). Livre des recettes et dépenses. 1908-1928.
Sujets d'esquisses. S. d.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 63 AS.

71 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION LES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA FRANCE

Dates extrêmes : 1919-1949.

Importance matérielle : 1 carton (71 AS 1) ; 0,15 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don du Service départemental de l'architecture de Paris, 20 septembre 1988.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par A. Daumas, 1988, 3 p.

Notice historique.

Association loi 1901, l'association Les Monuments historiques de la France a été déclarée le 12 février 1936 (publication dans le *Journal officiel* du 3 mars 1936, p. 2488). Elle a pour unique objet de permettre la publication d'un bulletin périodique rendant compte de l'actualité du service des monuments historiques, des fouilles et des sites de France ; des tentatives de publication d'une telle revue avaient déjà eu lieu en 1919, sans succès, semble-t-il.

En 1949, le siège social de l'association se trouvait au 3, rue de Valois, Paris-I^{er}.

Présentation du contenu.

71 AS 1. Statuts. [1935-1936].

Bureau provisoire : procès-verbaux de réunions, correspondance échangée. 1935.

Conseil d'administration : procès-verbaux de séance. 1937.

Adhérents : listes. 1936-1946.

Cotisations. 1948.

Les Monuments historiques de la France, bulletins. 1919-1949.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 71 AS.

75 AS

FONDS DE LA CAMPAGNE MICHEL CRETON

Dates extrêmes : 1966-2008.

Importance matérielle : 32 cartons (75 AS 1-34), 3,95 mètres linéaires, supplément ; 0,40 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôts, 9 janvier 1990-2009.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact. (75 AS 1-14), par S. Rab, 1990, 7 p. ; rép. num. dact. (75 AS 15-20), par V. Dignac, 1996, 2 p. ; rép. num. dact. (75 AS 21-34), par M. Lacousse, 2003, 3 p.

Notice historique.

Acteur français, Michel Creton est né le 17 août 1942 à Wassy (Haute-Marne) ; ému par le sort de son neveu handicapé, Laurent Cornillet (né le 24 juillet 1965), il s'est investi depuis 1988 dans une campagne de sensibilisation en faveur des handicapés profonds, qui, dès qu'ils avaient l'atteint l'âge de 20 ans, étaient automatiquement placés dans des asiles psychiatriques.

La campagne Michel Creton a ainsi permis le vote d'un amendement écrit par lui, constituant l'article 22 de la loi n° 89-18 du 13 janvier 1989 (*Journal officiel* du 14 janvier 1989, p. 542), appelé amendement Creton, voté à l'unanimité et permettant aux handicapés de demeurer dans les centres spécialisés au-delà de leur vingtième anniversaire.

Michel Creton a par ailleurs été membre du Conseil économique et social et auteur d'un rapport adopté à l'unanimité.

Cependant, dès 1995, certains départements ont attaqué pour excès de pouvoir la circulaire d'application de l'amendement devant le Conseil d'État et obtenu gain de cause, le Conseil d'État ayant considéré la circulaire comme contraire aux dispositions de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975.

De plus, aucun décret d'application n'a encore été pris : aussi, le 1^{er} juin 2002, Michel Creton a-t-il déposé une requête devant le Conseil d'État à l'encontre du gouvernement, pour n'avoir pas publié le décret d'application de l'amendement.

Parallèlement, Michel Creton poursuit sa carrière d'acteur de théâtre et de télévision.

Présentation du contenu.

75 AS 1-26, 28-34. Campagne Michel Creton. 1966-2003.

1-3, 5, 13, 19, 24, 26. Conditions de vie des handicapés. 1966-2003.

26. Laurent Cornillet. 1966-1995.

1. Témoignages. 1988-1989.

2-3, 5, 13, 19, 26. Centres d'accueil. 1988-2003.

2. Centres existants. 1988-1989.

26. Centre pilote « Turbulences ». 1989-1991.

5. Recherches de centres. 1988-1989.

- 3, 13. Propositions. 1988-1989.
 - 13 (*suite*), 19. Créations de centres. 1988-1989.
 - 24. Cas scandaleux. 2000-2003.
 - Legs Ranjon. 1994.
 - Cas individuels. 1995-2002.
- 4, 6-9, 14-19 (*suite*), 22-24. Organisation médiatique de la campagne Michel Creton. 1988-2003.
- 6, 16-19 (*suite*), 22-23. Correspondance reçue. 1988-2003.
 - 8. Soutiens. 1988-1989.
 - 9. Pétitions. 1988-1989.
 - 14-19 (*suite*). Interventions de Michel Creton. 1990-1993.
 - 14. Interview. 1990.
 - 15. Rapport. 1992.
 - Livre. 1993.
 - 19 (*suite*). Disque. S. d.
 - 15. Campagne de presse. 1988-1989.
 - 4. Sollicitations diverses. 1988-1989.
 - 7. Divers. 1988-1989.
- 6 (*suite*), 12. Loi du 13 janvier 1989. 1989-1990.
- 6 (*suite*). Historique. 1989.
 - 12. Application. 1989-1990.
- 28-32. Conseil économique et social. 1990-1999.
- 28. Correspondance. 1992-1999.
 - 28-31. Compte rendu des sessions. 1990-1992.
 - 31-32. Rapports. 1990-1992.
 - 32. Divers. 1990-1992.
24. Décret d'application de l'amendement Creton. 1996-2003.
- Interventions auprès de l'État. 1996-2003.
 - Requête auprès du Conseil d'État. 2002.
 - Union nationale des associations des amis et parents d'enfants inadaptés, puis Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (U.N.A.P.E.I.). 1996-1999.
- 10-11, 14 (*suite*), 19 (*suite*)- Documentation : brochures, cassettes, affiches, revue de presse, 21, 25-26. bandes dessinées. 1984-1999.
- 26 (*suite*). Philippe Michel (1940-1993) : publicitaire de la campagne Michel Creton (1990-1993).
- 33-34. Rapports divers. 1988-1995.
- 33. Conseil de l'Europe. 1988.
 - Médiateur de la République. 1990-1991.
 - Cour des comptes. 1993-1995.
 - Assemblée nationale. 1988.
 - 34. Banque de France. 1990-1992.

C.N.R.S. 1991.

Comité de décentralisation. 1990.

75 AS 27. Carrière artistique de Michel Creton. 1987-2003.

Séries télévisées. 2001-2003.

Carrière théâtrale. 1987-2000.

Supplément.

Amendement Creton, correspondance, conseil économique et social, carrière d'acteur, procès. 1981-2008.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 75 AS.

76 AS

FONDS ALBERT LONDRES

Dates extrêmes : 1854-1985.

Importance matérielle : 27 cartons (76 AS 1-27) ; 5,50 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : don de l'Association du prix Albert Londres, 16 octobre 1990.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par V. Dignac, 29 p.

Notice historique.

L'Association du prix Albert Londres, reconnue d'utilité publique le 2 avril 1971, récompense chaque année de jeunes journalistes francophones de moins de 40 ans. Elle a été créée en 1933 par Florise Martinet-Londres, fille d'Albert Londres. Décerné pour la première fois en 1933, le prix Albert Londres couronne chaque année, à la date anniversaire de la mort d'Albert Londres, le meilleur « grand reporter de la presse écrite » ; s'y ajoute, depuis 1985, la catégorie du meilleur « grand reporter de l'audiovisuel ».

Depuis 1985, l'Association du prix Albert Londres est administrée par la Société civile des auteurs multimédia (S.C.A.M.).

Albert Londres est né à Vichy en 1884. Après quelques années passées à Lyon, il part à la conquête de Paris, où il mène une vie de poète pauvre. Embauché au journal *Le Matin*, il signe en 1914 un premier article sur le bombardement de la cathédrale de Reims : c'est le début d'une longue carrière de journaliste engagé.

Albert Londres parcourt le monde entier : Dardanelles, Russie, Italie, Palestine, Japon, Égypte, Allemagne, Indes, Bulgarie, Indochine. Par ailleurs, Albert Londres s'intéresse aux phénomènes de société et mène de véritables enquêtes d'investigations sur le bagne de Cayenne, le bagne militaire (Biribi) ou les asiles psychiatriques.

Albert Londres produit beaucoup : articles pour la presse qui l'emploie (*Le Petit Parisien*, *Excelsior*, *Le Journal*, *Le Petit Journal*), poèmes (*Suivant les heures*, *L'Âme qui vibre*) et ouvrages, parmi lesquels on peut citer *Au bagne*, *Dante n'avait rien vu (Biribi)*, *Chez les fous*, *L'Homme qui s'évada*, *La Chine en folie* ou *Terre d'ébène*.

Le 16 mai 1932, de retour de Chine, il trouve la mort dans l'incendie qui se déclare à bord du paquebot *Georges-Philippa*, au large d'Aden.

Florise Martinet-Londres (1904-1975), créatrice de l'Association du prix Albert Londres, suit les traces de son père et écrit des ouvrages et des articles de presse (pour *Le Journal*, *Le Journal de la femme*, *Le Méridien*, *Paysage*) mais aussi des contes, des nouvelles et des chansons.

Présentation du contenu.

76 AS 1-19. Albert Londres. 1854-1985.

1. Documents généalogiques ; contrats ; correspondance familiale. 1854-1970.
2. Correspondance reçue ; cartes postales ; dossiers et correspondance sur

- les bagnes (civils, militaires) et sur les asiles psychiatriques. 1901-1931.
3. Carnet de notes de reportages et enquêtes. S. d.
 - 4-5. Poèmes publiés et inédits. 1908-1932.
 6. Pièces de théâtre et manuscrits. 1903-1970.
 - 7-11. Enquêtes. 1923-1974.
 7. Bagne de Cayenne ; bagnes militaires. 1923-1974.
 8. Aliénés ; Chine ; Syrie. 1932-1930.
 9. Marseille ; Argentine ; bagnard Dieudonné. 1926-1933.
 10. Afrique. 1928-1933.
 11. Juifs ; pêcheurs de perles ; Balkans. 1929-1932.
 12. Manuscrits divers. 1932.
 13. Articles de presse. 1908-1933.
 - 14-15. Décès accidentel d'Albert Londres à bord du *Georges-Philippar*. 1924-1952.
 - 15 (*suite*)-16. Hommages rendus à Albert Londres ; textes divers. 1916-1985.
 17. Photographies familiales. S. d.
 18. Photographies de reportages. S. d.
 19. Portraits d'Albert Londres. 1905-1934.
- 76 AS 20-25. Florise Martinet-Londres. 1919-1974.
20. Papiers privés ; correspondance reçue ; manuscrits d'ouvrages. 1919-1974.
 - 21-22. Manuscrit de roman inédit. S. d.
 23. Nouvelles, chansons, poèmes, articles manuscrits. S. d.
 - 24-25. Articles publiés. 1936-1951.
- 76 AS 26-27. Prix Albert Londres. 1933-1982.
- 26-27. Dossiers d'attribution. 1933-1982.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent :

- les fonds de journaux qui furent les employeurs d'Albert Londres : *Le Matin* (1 AR), *Le Journal* (8 AR) et *Le Petit Parisien* (11 AR) ;
- le fonds Bunau-Varilla, directeur du *Matin* (18 AR) ;
- des dossiers relatifs à Albert Londres : son dossier de membre à la Société des gens de lettres (454 AP 259), ainsi que le dossier d'attribution de la Légion d'honneur, accordée à titre posthume (LH 1655, dossier 27).

La Société civile des auteurs multimédia (S.C.A.M.) dispose d'un site Internet relatif au prix Albert Londres : www.scam.fr/fr/prix.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 76 AS.

79 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL,

CONFÉRENCES DE PARIS

Dates extrêmes : 1830-1990.

Importance matérielle : 55 cartons (79 AS 1-55) ; 7 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 27 juin 1991.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par F. Hildesheimer, 1991, 30 p.

Notice historique.

Fondée à Paris en 1833 par Frédéric Ozanam et ses compagnons, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est une organisation catholique internationale de laïcs. Elle a pour vocation de lutter contre la pauvreté et d'apporter un soutien spirituel, un appui moral ou une aide matérielle à toute personne en difficulté.

Les Vincentiens se retrouvent en équipes appelées « conférences ». Les conférences se réunissent en principe chaque semaine : elles sont animées par un président, élu pour 5 ans et assisté d'un bureau (vice-président, secrétaire, trésorier). Les recettes de la conférence proviennent des contributions personnelles, offrandes, dons et legs, subventions d'organismes publics et privés ; les dépenses consistent essentiellement en aides de toutes sortes, soutiens aux activités, solidarité, contributions aux charges des conseils (la conférence s'interdit toute thésaurisation et redistribue tout ce qu'elle reçoit).

Au niveau local, les conférences sont regroupées au sein de conseils particuliers, ceux-ci étant à leur tour dépendants du conseil central, au niveau départemental ou diocésain. Les conférences transmettent leur demande d'agrégation au Conseil national, par l'intermédiaire des conseils centraux.

Présentation du contenu.

79 AS 1-43. Conférences de Paris. 1836-1990.

- 1-4. Notre-Dame d'Auteuil. 1856-1956.
5. Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux. 1940-1982.
6. Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. 1889-1903.
- 7-9. Notre-Dame de Grâce de Passy. 1942-1979.
- 10-13. Notre-Dame des Écoles. 1865-1972.
14. Notre-Dame du perpétuel secours. 1916-1953.
- 14 (*suite*). Saint-Bernard de la Chapelle. 1970-1980.
- 15-17. Saint-François-Xavier des Missions étrangères. 1851-1966.
- 17 (*suite*)-19. Saint-Germain-des-Prés. 1845-1936.
- 19 (*suite*). Petite conférence de Saint-Jean l'Évangéliste. 1901-1913.
20. Saint-Gervais. 1958-1990.
- 20 (*suite*)-21. Saint-Honoré d'Eylau. 1951-1982.
22. Saint-Jean-Saint-Luc. 1895-1939.

- 23-24. Saint-Jean-Bosco. 1938-1982.
- 25. Saint-Lambert. 1951-1974.
- 26-29. Saint-Marcel de l'Hôpital. 1864-1948.
- 29-34. Saint-Merry. 1849-1983.
- 35-36. Saint-Nicolas-du-Chardonnet. 1839-1933.
- 37. Saint-Paul-Saint-Louis. 1961-1984.
- 37 (*suite*). Saint-Roch. 1919-1980.
- 38-40. Saint-Sulpice. 1836-1971.
- 41-43. Saint-Vincent-de-Paul. 1845-1913.

- 79 AS 43-48. Conférences féminines. 1857-1978.
- 43-44. Sainte-Cécile. 1936-1978.
 - 45. Sainte-Clotilde. 1910-1967.
 - 46. Sainte-Jeanne-d'Arc (de Saint-Thomas d'Aquin). 1931-1938.
- 46 (*suite*)-48. Sainte-Marie des Batignolles. 1857-1974.

- 79 AS 49. Conférences provinciales. 1930-1941.
- Aisnois – Notre-Dame de Liesse. 1933-1938.
 - Alsaciens-Lorrains. S. d.
 - Auvergnats – Saint-Géraud. 1935-1936.
 - Blésois. S. d.
 - Bourguignons – Sainte-Marguerite. 1930-1941.
 - Bretons – Sainte-Anne d'Auray. 1936.
 - Champenois. S. d.
 - Dauphinois. S. d.
 - Francs-Comtois – Saint-Ferréol-Saint-Ferjeux. 1935-1936.
 - Limousins, Creusois. S. d.
 - Lyonnais, Foréziens. 1938.
 - Mayennais et Sarthois. S. d.
 - Normands. S. d.
 - Périgourains, Bordelais. 1938.
 - Savoyards. S. d.

- 79 AS 50-55. Patronage. 1830-1940.
- 50-51. Patronage Saint-Charles, conférence dite des Apprentis. 1873-1916.
 - 52-53. Patronages parisiens et du diocèse de Paris. XIX^e siècle-1940.
 - 54. Société charitable de Saint-François-Régis. 1835-1895.
 - 55. Rapports par A. Legentil « A.F.L. ». 1830-1888.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent de nombreux fonds complémentaires : Charles Ozanam (28 AS), la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conseil général international (31 AS), la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conférence de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux (35 AS) et le fonds Frédéric Ozanam, sous la cote 325 Mi [316 AP].

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 79 AS.

81 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION NATIONALE D'ACTION POUR LA FIDÉLITÉ

AU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dates extrêmes : 1958-1991.

Importance matérielle : 169 cartons (81 AS 1-173) ; 23 mètres linéaires ; supplément non coté, 0,10 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôts, 27 janvier 1992 et 26 février 2010.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par B. Blanc, s. d., 22 p.

Notice historique.

Créée le 25 mai 1958 (déclarée au *Journal officiel* le 27 mai 1958), l'« Association nationale pour l'appel au général de Gaulle dans le respect de la légalité républicaine » a pour but de favoriser le retour au pouvoir du général de Gaulle et soutenir son action.

À partir du 28 mai 1958, lui succède l'« Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle » (déclarée au *Journal officiel* le 30 juin 1958). Son action majeure consiste à expliquer la politique suivie par le général de Gaulle et à intervenir dans les combats électoraux.

Le 13 novembre 1970, lors du décès du général de Gaulle, l'association change de nom et de mission : devenue l'« Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle », elle veille désormais à entretenir son souvenir.

Présentation du contenu.

- 81 AS 1. Association nationale pour l'appel au général de Gaulle dans le respect de la légalité républicaine. 1958.
 - Création. 1958.
 - Organisation. 1958.
 - Adhérents. 1958.

- 81 AS 2-128. Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle. 1958-1970.
 - 2. Création, organisation. 1958-1967.
 - 3-8. Structure. 1958-1970.
 - 3. Comité directeur. 1958-1970.
 - 4. Conseil de direction. 1960-1963.
 - 4. Commissions. 1958-1962.
 - 5-6. Délégués départementaux et régionaux. 1958-1969.
 - 7. Circulaires. 1958-1970.
 - 8. Implantations diverses. 1958-1969.
 - 9-10. Gestion. 1958-1970.
 - 11-69. Correspondance. 1958-1970.

- 11-32. Ordre chronologique. 1958-1970.
- 33-42. Paris et région parisienne. 1958-1970.
- 43-56. Départements français. 1958-1970.
- 57-62. D.O.M.-T.O.M. 1958-1973.
- 63-68. Étranger. 1958-1970.
- 69. Divers. 1958-1969.
- 70-76. Adhérents. 1958-1971.
- 77-95. Élections et référendum. 1958-1970.
- 96-106. Affaires sociales (rapatriés d'Algérie). 1960-1967.
- 107-123. Algérie. 1958-1965.
- 124. Relations avec divers mouvements politiques. 1958-1965.
- 125. Relations avec diverses associations. 1961-1969.
- 126-128. Bulletins et publications. 1958-1967.

- 81 AS 129-173. Association nationale nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle. 1970-1991.
- 129. Structures. 1970-1991.
- 130. Comptabilité. 1970-1983.
- 131-155. Correspondance. 1967-1991.
- 131-153. France. 1967-1991.
- 154. D.O.M.-T.O.M. 1970-1982.
- 154 (*suite*)-155. Étranger. 1970-1981.
- 156-169. Adhérents. 1968-1986.
- 170. Élections. 1974-1981.
- 171. Mémorial du général de Gaulle. 1971-1978.
- 172. Associations et mouvements gaullistes. 1966-1979.
- 173. Bulletins et publications. 1969-1991.

Supplément non classé.

Archives de la société d'édition et de diffusion SEDISOL. 1979-1991.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent les papiers Pierre Lefranc (569 AP), le fonds de l'Association pour la V^e République (99 AS) et le fonds de l'Union pour la nouvelle République (U.N.R., 103 AS).

Bibliographie.

CALLU (Agnès) et GILLET (Patricia), *Papiers Pierre Lefranc (569 AP), Inventaire*, Paris, 1999, 174 p.

LACHAISE (Bernard), « De l'Association nationale pour l'appel au général de Gaulle dans le respect de la légalité républicaine à l'Association pour la fidélité au général de Gaulle », dans *Associations et champs politiques*, Paris, 2001, p. 403-417.

84 AS

FONDS DU COLLOQUE POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN

EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

(C.A.U.R.I.F.)

Dates extrêmes : 1963-1992.

Importance matérielle : 6 cartons (84 AS 1-6) ; 0,60 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de l'association Colloque pour l'aménagement urbain en région Île-de-France, 1^{er} avril 1992.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par Y. Bureau, 1992, 3 p.

Notice historique.

Déclarée le 15 septembre 1965 par le préfet Richard Pouzet, l'association « Colloque des rénovateurs » a pour objet de « réunir des personnalités et organismes intéressés par les problèmes de rénovation urbaine et désireux de confronter leurs points de vue et leurs expériences, d'étudier tous problèmes théoriques et pratiques qui se posent en matière de rénovation urbaine ». Par décision du conseil d'administration du 15 novembre 1978, elle a été rebaptisée Colloque pour l'aménagement urbain en région Île-de-France (C.A.U.R.I.F.).

Ses travaux sont suivis avec intérêt pendant une vingtaine d'années. Cependant, au cours des années 1980, l'environnement économique se modifie profondément et l'attention portée aux travaux de l'association diminue progressivement.

Une assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 1988 se prononce pour la dissolution du Colloque à compter du 31 décembre 1988 (Déclaration au *Journal officiel* du 8 février 1989).

Présentation du contenu.

84 AS 1. Statuts et modifications. 1965-1987.

Conseils d'administration et réunions diverses. 1963-1988.

Registres des déclarations. 1965-1989.

Dissolution. 1988-1989.

84 AS 2. Comptes rendus de réunions. 1973-1988.

84 AS 3. Rapports et journées d'études. 1975-1987.

84 AS 4. Pièces comptables. 1967-1989.

84 AS 5. Relevés de comptes. 1967-1989.

84 AS 6. Correspondances. 1974-1992.

84 AS 7. Journée d'études du C.A.U.R.I.F. du 29 avril 1987.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 84 AS.

85 AS

FONDS DE L'UNION DES ANCIENS MEMBRES

DE L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE

(U.M.A.C.)

Dates extrêmes : 1953-1981.

Importance matérielle : 3 cartons (85 AS 1-3) ; 0,50 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don manuel de l'U.M.A.C., 14 avril 1992.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par F. Hildesheimer, 1992, 3 p.

Notice historique.

Créée le 14 janvier 1954 à l'initiative de René Cerf-Ferrière, l'Union des anciens membres de l'Assemblée consultative (U.M.A.C.) est déclarée le 14 février 1973 (*Journal officiel* du 14 mars 1973). Ses statuts ont été adoptés par l'assemblée générale du 8 décembre 1972.

Son but consiste à réunir les anciens résistants, membres de l'Assemblée consultative provisoire, créée à Alger le 3 novembre 1943 puis transférée à Paris (Palais du Luxembourg) le 7 novembre 1944.

À l'issue de la dissolution de l'Union des anciens membres de l'Assemblée consultative, son dernier président, Robert Prigent, fit, en 1992, remettre les archives aux Archives nationales.

Présentation du contenu.

85 AS 1. Création. 1972-1973.

Statuts. 1972.

Déclaration au *Journal officiel* ; plaquette. 1973.

Membres. 1973.

Liste des membres, membres du conseil d'administration, membres décédés. 1973.

Gestion des biens. 1972-1981.

Paiement des cotisations. 1972-1981.

Budget. 1974-1981.

Commémoration de l'installation à Paris de l'Assemblée consultative provisoire. 4 novembre 1974.

85 AS 2. Conseil d'administration et réunions du bureau. 1972-1981.

85 AS 3. Organisation et administration. 1953-1980.

Correspondance, circulaires. 1953-1977.

Gestion des biens. 1955-1980.

Projet de caisse de retraite. 1955-1956.

Rachat de pension pour des membres. 1972-1980.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 85 AS.

86 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Dates extrêmes : 1872-1939.

Importance matérielle : 2 cartons (86 AS 1-2) ; 0,30 mètre linéaire.

Modalités d'entrée :

- 86 AS 1 : statut juridique n'ayant pu être clairement établi.
- 86 AS 2 : versement du Minutier central, 3 juin 2002.

Conditions d'accès : libre.

Instruments de recherche : rép. num. dact. (86 AS 1), par F. Hildesheimer, 1992, 2 p. ; rép. num. dact. (86 AS 2), par M. Lacousse, 2003, 1 p.

Notice historique.

Créée le 24 décembre 1833 sous le nom d'Institut historique, la Société des études historiques a été reconstituée le 13 mars 1872 et reconnue d'utilité publique par décret du 3 mai 1872. Les statuts sont adoptés le 29 juin 1876 ; son but : « encourager et propager les études historiques en France et à l'étranger ».

La société était constituée de quatre classes : histoire générale et histoire de France (première classe), histoire des langues et des littératures (deuxième classe), histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques (troisième classe), histoire des beaux-arts (quatrième classe).

Ses membres se divisaient en trois catégories : titulaires, associés et correspondants. Ils se réunissaient tous les mois, de novembre à juin.

La Société des études historiques fit paraître une revue, successivement appelée *L'Investigateur : journal de l'Institut historique*, *Revue de la Société des études historiques* puis *Revue des études historiques* et enfin *Revue des études historiques*; par ailleurs, elle publia la *Bibliothèque de bibliographies critiques*.

Chaque année, la Société des études historiques remettait le prix Raymond (du nom du premier donateur) au lauréat d'un concours relatif à un sujet historique.

Toutes les activités de la société cessèrent en 1940.

Présentation du contenu.

86 AS 1. Création. 1881-1939.

Statuts. [1881].

Notices historiques [1939].

86 AS 2. Reconnaissance d'utilité publique. 1872-1876.

86 AS 1 (*suite*)-2 (*suite*). Procès-verbaux des séances. 1906-1938.

1. 1906-1912.

2. 1912-1938.

86 AS 1 (*suite*)-2 (*suite*). Membres. 1906-1939.

- 1-2. Correspondance. 1908-1932.
2. Candidatures. 1906-1911.
1. Démissions. 1908-1912.
1. Questionnaire relatif aux recherches historiques. S. d.
1. Annuaires. 1913-1939.

86 AS 1 (*suite*)-2 (*suite*). Activités. 1912-1939.

- 1-2. Célébration du centenaire de la société. 1933.
1. Remise en état de la tombe de Joseph Michaud (1767-1839), premier président de la société, au cimetière de Passy. 1925-1928.
- 1-2. Séances publiques, excursions, banquets annuels. 1912-1939.

86 AS 2 (*suite*). Prix Raymond. 1896-1881.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 86 AS.

88 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION FRANCE-U.R.S.S.

Dates extrêmes : 1932, 1945-1992.

Importance matérielle : 268 cartons (88 AS 1-268) ; 36 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 25 mai 1992.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. détaillé dact., par A. Daumas, et V. Dignac, 1993, 41 p.

Notice historique.

L'Association France-U.R.S.S. est créée à Paris en janvier 1945 ; déclarée au *Journal officiel* le 10 juin 1945, elle a pour but de « favoriser, dans l'intérêt de la nation et de la paix, la connaissance mutuelle et la coopération amicale des deux pays ».

Les adhérents sont groupés en comités locaux, qui élisent un bureau ; ils se réunissent à leur tour en congrès départementaux et élisent un comité départemental. Tous les trois ans se tient un congrès national où sont élus les membres du comité national (devenu conseil national en 1986). Le conseil national élit dans son sein les membres d'une présidence collégiale, composée de 9 présidents au moins et chargée d'assumer la direction de l'association. Par ailleurs, le conseil national désigne aussi un secrétariat.

Deux commissions n'appartenant pas au Conseil national sont élues lors des congrès nationaux : la commission de contrôle financier et la commission d'arbitrage (litiges, exclusions).

Les ressources de l'Association France-U.R.S.S. proviennent de ses cotisations, de subventions et des revenus de ses activités (essentiellement l'organisation de voyages touristiques et professionnels à destination de l'U.R.S.S.).

Des jumelages entre villes sont encouragés, le premier ayant lieu en 1972. Par ailleurs, l'association s'attache à promouvoir l'enseignement de la langue russe en France.

Considérant qu'elle est arrivée au terme de sa mission avec la disparition de l'U.R.S.S. et en proie à des problèmes financiers insurmontables, l'Association France-U.R.S.S. prononce sa dissolution lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1992.

Présentation du contenu.

88 AS 1-62. Archives. 1947-1992.

1. Documents officiels. 1956-1992.

2-14. Comité national ; présidence nationale ; secrétariat national. 1952-1992.

15-21. Congrès nationaux. 1947-1991.

22-30. Comités départementaux. 1980-1991.

31-32. Édition de *France-U.R.S.S. magazine*. 1971-1991.

33-43. Voyages organisés par France-U.R.S.S. 1962-1992.

44-49. Journées de la France en U.R.S.S. ; journées des républiques de l'U.R.S.S. en France. 1976-1992.

50. Villes jumelées. 1973-1989.

51. Promotion de la langue russe en France. 1982-1990.

- 52-57. Colloques (1970-1989) ; expositions (1959-1980). 1959-1989.
- 58-61. Centre de documentation de France-U.R.S.S. 1958-1990.
- 62. Photographies. [1960]-1963.

88 AS 63-267. Documentation. 1932, 1945-1988.

- 63-96. Politique étrangère de l'U.R.S.S. ; politique intérieure. 1932, 1945-1988.
- 97-133. Économie. 1952-1988.
- 134-162. Démographie, santé publique, enseignement, urbanisme, environnement. 1954-1988.
- 163-210. Sciences, religion, culture, sports, loisirs. 1961-1988.
- 211-266. Républiques de l'U.R.S.S. 1953-1988.
- 267-268. Faits divers ; l'Association France-U.R.S.S. dans la presse. 1984-1988.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 88 AS.

89 AS

FONDS DU GROUPE D'HISTOIRE RELIGIEUSE « LA BUSSIÈRE »

Dates extrêmes : 1958-2005.

Importance matérielle : 6 cartons (89 AS 1-6) ; 0,7 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : dépôts, 2001-2005.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instruments de recherche : rép. num. dact. (89 AS 1-3), par F. Hildesheimer, 1992, 4 p. ; rép. num. dact. (89 AS 1-6), par M. Lacousse, 2005, 3 p.

Notice historique.

Le Groupe d'histoire religieuse dit « de la Bussière » a été créé en 1957-1958 par des historiens universitaires soucieux de renouveler les problématiques de l'histoire religieuse française ; ses membres ont joué un rôle important dans le développement de cette spécialité.

Il se réunit chaque année à la fin du mois d'août pour une rencontre thématique. Les communications sont ensuite rassemblées en un recueil multigraphié diffusé parmi les membres. Le groupe reste couramment désigné du nom de l'abbaye de la Bussière-en-Ouche (Côte-d'Or) où il s'est souvent réuni entre 1967 et 1981. Depuis 1988, la maison du sanctuaire de Notre-Dame-du-Mont-Roland à Dole (Jura) l'accueille. Trois secrétaires choisis en son sein organisent chaque année la rencontre selon un principe d'égalité totale.

Le groupe constitue une association non déclarée.

Présentation du contenu.

89 AS 1-6. Dossiers des secrétaires : correspondance, rencontres annuelles. 1958-1994.

1. Marc Venard. 1958-1977.
2. Michel Lagrée. 1981-1991.
3. Nicole Lemaître. 1984-1991.
Jacques Berlioz, cosecraire. 1983-1985.
4. Bernard Delmaire. 1991-1994.
5. Michel Sot. 1975-1992.
6. Régis Bertrand. 2005.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 89 AS.

« Le groupe de la Bussière. Quelques étapes d'un parcours collectif », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 86, n° 217, 2000, p. 735-745.

90 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Dates extrêmes : 1818-1986.

Importance matérielle : 20 articles (90 AS 1-20), 3,05 mètres linéaires ; supplément (8 cartons) ; 0,80 mètres linéaires.

Modalités d'entrée :

- 90 AS 1-15 : dépôt, 1992.
- 90 AS 16-17 : don de la bibliothèque historique des Archives nationales (site de Paris), 1^{er} octobre 2002.
- 90 AS 18-20 : don de la bibliothèque historique des Archives nationales (site de Paris), 8 juillet 2003.
- Supplément : versement du Service des relations extérieures, 18 septembre 2003.

Conditions d'accès : libre.

Instruments de recherche : rép. num. dact. (90 AS 1-9), par F. Hildesheimer, 1992, 2 p. ; récolement dact. (90 AS 10-15), par M. Lacousse, 2001, 1 p. ; récolement dact. détaillé (90 AS 16-17), par M. Lacousse et É. de Comminges, 2002, 15 p. ; rép. num. dact. (90 AS 18-20), par M. Lacousse, 2003, 1 p.

Notice historique.

Fondée le 21 décembre 1833 par Guizot et reconnue d'utilité publique en 1851 (décret du 31 juillet 1851), la Société de l'histoire de France a pour objet de publier « les documents originaux relatifs à l'histoire de France pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 ; des traductions de ces mêmes documents [...] ; un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation ; un annuaire ».

Ses statuts sont arrêtés le 23 janvier 1834 et modifiés le 10 mai 1836.

Chaque année, le conseil nomme un comité des fonds composé de quatre de ses membres et chargé de contrôler la situation financière.

La Société d'histoire contemporaine est créée le 14 mai 1890 : elle publie des documents originaux postérieurs à 1789. En 1927, elle fusionne avec la Société de l'histoire de France.

Présentation du contenu.

90 AS 1-8, 10-20. Société de l'histoire de France. 1818-1986.

1. Reconnaissance d'utilité publique. 1851.
Modèles de statuts. S. d.
Rapport de Charles Samaran. 1942.
Legs. 1940-1986.
Crédit foncier de France. 1885-1956.
Assurance des locaux. 1847-1924.

2-4, 12-14. Correspondance. 1818-1984.

- 2. 1818, 1827-1828, 1833-1895.
 - 3. 1896-1911.
 - 4. 1916-1940.
 - 12. 1919-1984.
 - 13. 1941-1943.
 - 14. 1946-1981.
- 4 (*suite*)-6, 16-17. Procès-verbaux des assemblées générales et du conseil d'administration. 1890-1979.
- 16. 1890-1894.
 - 17. 1902-1907.
 - 4. 1958-1962.
 - 5. 1963-1970.
 - 6. 1970-1979.
- 12 (*suite*), 14 (*suite*). Procès-verbaux du conseil d'administration. 1957-1981.
- 12. 1957, 1972-1981.
 - 14. 1978-1980.
- 12 (*suite*). Procès-verbaux de l'assemblée générale. 1973.
- 18-20. Registres de présence des conseils d'administration. 1842-1863.
- 18. 1842-1846.
 - 19. 1847-1851.
 - 20. 1855-1863.
- 7-8. Comptabilité. 1834-1930.
- 7. 1834-1894.
 - 8. 1895-1930.
- 8 (*suite*). Comité des fonds. 1860-1978.
- Correspondance reçue. 1860-1895.
 - Comptes rendus. 1889-1923.
 - Comptes annuels. 1928-1978.
- 10-13 (*suite*). *Annuaire-bulletin*. 1934-1980.
- 10. 1934-1938.
 - 11. 1941-1946.
- 13 (*suite*). 1940-1959.
- 12 (*suite*). 1978-1980.
- 1 (*suite*), 10 (*suite*). Listes des adhérents. 1833-1984.
- 1 (*suite*). 1833-1984.
 - 10 (*suite*). S. d.
- 1 (*suite*), 3 (*suite*), 14 (*suite*). Publications. 1885-1897.
- 1 (*suite*). Traité avec l'imprimerie Daupeley-Gouverneur. 1894-1895.
 - 3 (*suite*). Dons de volumes aux bibliothèques associées. 1885-

1897.

Ventes à prix réduit. 1888-1890.

14 (*suite*). *Armorial du hérault Berry* : notes préparatoires. S. d.
Papeterie : enveloppes, cartes de visites, papiers à en-
tête. S. d.

1 (*suite*), 12 (*suite*). Historique de la Société de l'histoire de France. 1984 et s. d.

1 (*suite*). Notes d'Henri Courteault. S. d.

12 (*suite*). Commémoration du 150^e anniversaire de la Société de
l'histoire de France. 1984.

15. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme*. 1971,
1979-1981.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. 1977.

90 AS 9. Société d'histoire contemporaine. 1902-1907.

Procès-verbaux des séances du conseil et des assemblées
générales. 1902-1907.

Supplément.

Procès-verbaux et correspondance. 2^e moitié XIX^e s.-XX^e s.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent les travaux de Louis Delavaud, membre
de la Société d'histoire de France, sous la cote AB XIX 2268, dossier 9 (1879-1912).

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 90 AS.

92 AS

FONDS DU SYNDICAT DE LA BOUCHERIE EN GROS

DE LA RIVE GAUCHE DE PARIS-ABATTOIRS DE VAUGIRARD

Dates extrêmes : 1913-1977.

Importance matérielle : 7 cartons (92 AS 1-7) ; 1 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : dépôt, mai 1993.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par F. Hildesheimer, 1993, 2 p.

Notice historique.

Les statuts du Syndicat de la boucherie en gros des abattoirs de la rive gauche de Paris-abattoirs de Vaugirard ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 14 janvier 1913 ; son objet vise à étudier et défendre les intérêts généraux du commerce de la boucherie en gros, fournir aux tribunaux de commerce des arbitres compétents et représenter la corporation auprès des autorités.

Au sein du conseil d'administration fonctionnent deux commissions spécialisées : la commission des arbitrages (chargée de régler les litiges) et la commission des constatations (chargée d'estimer les préjudices en cas de saisie ou de contusion du bétail).

À la suite de la fermeture des abattoirs de Vaugirard, le 31 décembre 1976 (décision du Conseil de Paris du 24 juin 1976), le syndicat déclare cesser son activité lors de son assemblée générale du 12 mai 1977 et disparaît le 30 juin 1977.

Le service médico-social interprofessionnel des abattoirs de Vaugirard est créé lors de l'assemblée générale du 28 avril 1954, conformément à la loi du 11 octobre 1946 et au décret du 27 novembre 1952 qui obligent l'employeur à faire partie d'un service médico-social ; son président est par ailleurs le président du Syndicat de la boucherie en gros des abattoirs de Vaugirard.

Présentation du contenu.

92 AS 1-6. Syndicat de la boucherie en gros des abattoirs de la rive gauche de Paris-abattoirs de Vaugirard. 1913-1977.

1. Création. 1913-1936.

Statuts et règlement administratif. 1913-1936.

1 (*suite*). Administration. 1923-1946.

Bureau. 1923-1932.

Comité électoral. 1923-1932.

Réunions corporatives. 1923-1932.

1 (*suite*)-2. Assemblées générales. 1923-1977.

1 (*suite*). 1923-1946.

2. 1946-1977.

1 (*suite*)-3. Conseils d'administration. 1923-1976.

1 (*suite*). 1923-1937.

- 2 (*suite*). 1932-1937.
- 3. 1938-1976.
- 4. Liquidation. 1977.
 - Assemblée générale du 12 mai 1977.
 - Correspondance. 1975-1977.
- 5-6. Gestion des biens. 1947-1976.
 - 5. Cotisations syndicales. 1947-1961.
 - 6. Rapports d'expertise sur les comptes. 1951-1973, 1976.
- 6 (*suite*). Personnel : convention collective nationale des entreprises de l'industrie et des commerces en gros des viandes. 1975-1977.

92 AS 7. Service médico-social interprofessionnel des abattoirs de Vaugirard. 1954-1977.
Procès-verbaux du conseil d'administration et assemblées générales.
1954-1977.
Agrément, rapports, expertises comptables. 1954-1977.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 92 AS.

96 AS

FONDS DU PARTI FÉMINISTE UNIFIÉ

(P.F.U.)

Dates extrêmes : 1975-1979.

Importance matérielle : 1 carton (96 AS 1) ; 0, 15 mètre linéaire.

Modalités d'entrées : don manuel de Suzanne Blaise-Rigail, 18 octobre 1994.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : récolement dact., par S. Blaise-Rigail et M. Lacousse, 1994-2002, 4 p.

Notice historique.

Le Parti féministe unifié (P.F.U.) a été créé le 1^{er} octobre 1975, après avoir fait scission avec le Parti féministe (1974-1978) ; il a été déclaré le 3 mai 1977 à la préfecture de la Seine-Saint-Denis (*Journal officiel* du 22 mai 1977). Son objet consiste à « élaborer un projet de société ; constituer une force politique, spécifique et autonome au service des femmes ; entreprendre toute activité préconisée par le parti, en France comme à l'étranger ».

Ses statuts sont entérinés lors de la réunion du 25 mars 1977.

Le Parti féministe unifié tente de créer une internationale féministe et de rester indépendant vis-à-vis des partis politiques traditionnels : la première internationale féministe est ainsi créée à Montreuil (1977). Cependant, victime de son faible effectif puis de dissensions internes, le Parti féministe unifié disparaît en 1979 : la plupart de ses adhérentes rejoignent alors le Parti socialiste unifié (P.S.U.).

Suzanne Blaise-Rigail en a été la cofondatrice et la présidente. Elle-même démissionne de ses fonctions en juin 1977.

Présentation du contenu.

96 AS 1. Création du Parti féministe unifié (P.F.U.). 1975-1977.

Organisation et fusion avec le Parti féministe unifié belge. 1975-1977.

Activités du Parti féministe unifié (P.F.U.) : Groupes femmes d'entreprises, lettre aux présidents des groupes parlementaires, rencontres internationales de Montreuil. 1977.

Démission de Suzanne Blaise-Rigail ; lettre d'Andrée Michel au collectif du Parti féministe unifié, lettre de la préfecture. 1977-1978.

Correspondance de Suzanne Rigail. 1974-1979.

Envoyée : Nina Ariel, du Parti féministe unifié [et non P.F.U.] belge ; Évelyne Bénavidès ; Lidia Falcon, avocate et militante antifranquiste. 1977-1979.

Reçue : Renée Fosseppez (1978) ; François Mitterrand (1974).

Œuvres de Suzanne Blaise. 1975-1994.

Documentation : coupures de presse, affiches, tracts, revue *L'Information des femmes*. 1976-1977.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent le fonds du Parti socialiste unifié (P.S.U., 581 AP).

Bibliographie.

Éléments contenus dans le répertoire numérique du fonds 96 AS.

99 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION POUR LA V^E RÉPUBLIQUE

Dates extrêmes : 1962-1980.

Importance matérielle : 9 cartons (99 AS 1-9) ; 2,05 mètres linéaires.

Modalité d'entrée : don manuel de Jean Runel, 3 avril 1995.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : état somm. provisoire dact., par B. Joly, 1997, 3 p.

Notice historique.

L'Association pour la V^e République fut créée en 1962 par André Malraux, qui en fut le président : les débuts de l'association se situaient au moment de la dissolution de l'Assemblée nationale et du référendum sur l'élection du Président de la République au suffrage universel. L'association, sous la responsabilité de Jean Runel, organisa une souscription nationale lors de l'élection du général de Gaulle, en 1965.

Les Comités pour la défense de la République (C.D.R.) ont été créés le 11 mai 1968 par l'Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle ; constitués sous forme d'association loi 1901, leurs objectifs consistaient à défendre les libertés démocratiques et la légalité républicaine et informer les citoyens de la vie publique (manifeste du 29 octobre 1968).

L'organisation des Comités pour la défense de la République se décomposait en trois niveaux : un centre national, 70 comités départementaux et 500 comités locaux ; en 1969, les Comités pour la défense de la République comptaient entre 60 000 et 100 000 adhérents.

Le siège social était situé rue Ballu, Paris-IX^e.

Le Centre d'information des groupements autonomes professionnels (C.I.G.A.P.) regroupait les Comités pour la défense de la République (C.D.R.) du monde de l'entreprise : association loi 1901, son siège social se trouvait avenue Hoche, Paris-VIII^e.

Le Comité de l'enseignement public (C.E.P.), association loi 1901, faisait suite au Comité de liaison pour la réforme et la neutralité de l'enseignement. Il se voulait un lieu de rencontre pour groupements de toutes tendances, à l'exclusion des extrémistes.

L'Association « Carrefours-Société nouvelle » fut créée en juillet 1969 par Jean Runel et les membres des comités de soutien à la candidature de Georges Pompidou aux élections présidentielles. Orienté politiquement vers le centre gauche, l'association organisait de nombreux débats, conférences et séminaires dans le cadre de « carrefours » locaux ; par ailleurs, l'association publiait un mensuel d'information, *Société nouvelle*, envoyé à 70 000 lecteurs.

Les archives de ces différents mouvements ont été versées par l'intermédiaire de Jean Runel, à l'instigation de Pierre Lefranc.

Présentation du contenu.

- 99 AS 2-4. Association pour la V^e République. 1962-1963.
4. Bulletins d'adhésions des ministres et députés. 1962-1963.
2-3. Référendum du 27 avril 1967.
- 99 AS 4 (*suite*). Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle, puis Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle. 1965-1972.
Relevés de compte à la Banque nationale de Paris (B.N.P.). 1966-1972.
Souscription nationale pour l'élection du général de Gaulle. 1965.
- 99 AS 1, 5-6. Comités pour la défense de la République (C.D.R.). 1968-1972.
1. Événements de mai 1968.
5. Historique et présentation des C.D.R., du Centre d'information des groupements autonomes professionnels (C.I.G.A.P.) et du Comité de l'enseignement public (C.E.P.). 1969.
Gestion courante. 1968-1970.
Personnes à contacter. 1968.
Éducation nationale (1968-1971) ; sciences politiques (1968-1969).
Coupures de presse. 1968-1972.
Affaire C.D.R. Dijon-Edgar Faure. 1969.
6. Réunions. 1968-1973.
Communiqués. 1968-1972.
Tracts, circulaires, propagande, projets. 1968-1973.
Correspondance. 1968-1974.
- 99 AS 7. Association Carrefours-Société nouvelle. 1971-1974.
- 99 AS 8. *L'Appel*, mensuel : correspondance, bulletins de salaires et comptes d'adhérents. 1973-1980.
- 99 AS 9. Fichier d'adhérents. S. d.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent les fonds de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle (81 AS) et de l'Union pour la nouvelle République (U.N.R., 103 AS), ainsi que les papiers Pierre Lefranc (569 AP).

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 99 AS.

101 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

(S.P.P.)

Dates extrêmes : 1950-1995.

Importance matérielle : 150 cartons (101 AS I 1-95 et 101 AS II 1-193) ; 11,20 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 11 avril 2000.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instruments de recherche : rép. num. détaillé dact. (101 AS I 1-95), par C. Parce, 2003, 150 p. ; rép. num. détaillé dact. (101 AS II 1-193), par T. Sagatni, 2002, 71 p.

Notice historique.

La Société psychanalytique de Paris (S.P.P.) fut créée le 4 novembre 1926, afin de pratiquer la méthode thérapeutique freudienne ; ses statuts furent déposés le 25 octobre 1927. Parmi les membres fondateurs, se trouvaient Marie Bonaparte, Rudolph Loewenstein et René Laforgue. La Société psychanalytique de Paris lança la *Revue française de psychanalyse* en 1927, organisa des conférences et des congrès et assura la traduction des œuvres de Freud.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclata, la Société psychanalytique de Paris fut fermée et ses membres dispersés, mais, dès la Libération, elle se réorganisa.

Cependant, la Société psychanalytique de Paris fut confrontée à des courants de pensée divergents, qui aboutirent parfois à des scissions : ainsi, Jacques Lacan, Françoise Dolto et Daniel Lagache démissionnèrent le 16 juin 1953 et fondèrent la Société française de psychanalyse (S.F.P.). La Société psychanalytique de Paris subit également la concurrence de l'Institut de psychanalyse, créé en 1953 et orienté vers la formation des analystes : la rivalité cessa avec la fusion des deux organismes.

D'autre part, la Société psychanalytique de Paris encouragea les groupes de province : groupe lyonnais (1958), groupe toulousain (1980), groupe de travail méditerranéen (1984), etc.

L'Institut de psychanalyse (I.P.) fut créé le 24 mars 1953 et inauguré le 1^{er} juin 1954 au 187, rue Saint-Jacques, Paris-V^e. L'Institut de psychanalyse était destiné à assurer la formation des analystes : à ce titre, la commission de l'enseignement jouait un rôle essentiel ; de plus, l'Institut de psychanalyse développa les réflexions sur la psychanalyse en organisant des cycles de conférences, colloques ou journées d'études et en créant le Prix Nacht (1956), qui récompensait les travaux les plus remarquables. De même, l'Institut de psychanalyse était particulièrement attentif à entretenir des relations avec ses homologues étrangers, en particulier avec l'Association psychanalytique internationale (A.P.I.), garante de l'orthodoxie de la pensée freudienne.

À partir de 1980, des projets de fusion furent avancés entre l'Institut de psychanalyse et la Société psychanalytique de Paris, les deux organismes ayant les mêmes missions et rassemblant les mêmes personnes : la fusion eut lieu le 3 juin 1986 et l'Institut de psychanalyse déclara sa dissolution en préfecture le 30 septembre 1986.

Présentation du fonds.

101 AS I 1-95. Société psychanalytique de Paris (S.P.P.). 1950-1995.

- 1-5. Création. 1950-1986.
 - 1. Organisation. 1950-1986.
 - 2-5. Comités et commissions de modification des statuts et des règlements intérieurs. 1953-1986.

- 6-11. Composition. 1950-1992.
 - 6-7. Commission des candidatures. 1955-1981.
 - 8. Commission des transferts. 1967-1972.
 - 9. Membres. 1950-1991.
 - 10. Groupes régionaux. 1980.
 - 11. Commission des représentants régionaux. 1988-1992.

- 12-33. Administration. 1952-1994.
 - 12-20. Assemblées générales. 1952-1988.
 - 21. Conseil d'administration. 1963-1993.
 - 22-33. Bureau. 1956-1994.

- 34-35. Comptabilité. 1952-1977.
 - 34. Cotisations. 1953-1977.
 - 35. Dépenses. 1952-1969.

- 36-67. Activités scientifiques. 1950-1995.
 - 36. Commission scientifique. 1977-1992.
 - 36-59. Manifestations. 1952-1992.
 - 60. Département d'archives et d'histoire. 1987-1995.
 - 61-64. Groupes de réflexions thématiques. 1950-1992.
 - 65-67. Publications. 1954-1994.

- 68-87. Relations avec les sociétés psychanalytiques. 1951-1994.
 - 68-71. Françaises. 1951-1994.
 - 72-75. Étrangères. 1957-1993.
 - 76-79. Européennes. 1965 et s. d.
 - 80-87. Internationales. 1955 et s. d.

- 88-94. Relations avec d'autres organisations. 1958-1989.
 - 95. Dossiers de presse. 1964-1984.

101 AS II 1-193. Institut de psychanalyse (I.P.). 1952-1989.

- 1-6. Création. 1953-1984.
 - 1. Création. 1953-1967.
 - 2. Inauguration. 1954.
 - 3. Statuts. 1953-1984.
 - 4-5. Commission de réforme des statuts. 1974-1975.
 - 6. Règlements intérieurs. 1953-1984.

- 8-13. Composition. 1955-1979.
 - 8-12. Membres. 1955-1979.
 - 13. Invités permanents. S. d.

- 14-34. Administration. 1952-1989.
 - 14-19. Assemblées générales ordinaires. 1953-1986.
 - 20. Assemblées générales extraordinaires. 1955-1986.
 - 21. Assemblées plénières. 1954-1960.
 - 22-26. Conseil d'administration. 1953-1983.
 - 27-28. Commission administrative. 1976-1978.
 - 29-33. Comité de direction. 1952-1989.
 - 34. Conseil des représentants. 1979-1982.

- 35-39. Comptabilité. 1952-1986.

- 40-82, 88. Enseignement. 1953-1989.
 - 40-59. Commissions spécialisées. 1953-1985.
 - 40-52. Enseignement. 1953-1985.
 - 53. Cursus. 1971-1983.
 - 54. Fin de cursus. 1968-1979.
 - 55-59. Autres commissions. 1953-1982.
 - 60-70. Sclolarité. 1953-1973.
 - 60-61. Programmes. 1953-1982.
 - 62-63. Règlements. 1954-1979.
 - 64-65. Corps enseignant. 1953-1960.
 - 66-70. Élèves. 1953-1973.
 - 71-81, 88. Contenu de l'enseignement. 1955-1989.
 - 71-78. Séminaires de perfectionnement. 1957-1967.
 - 79-81, 88. Autres séminaires. 1955-1989.
 - 82. Centre de consultation et de traitement. 1953-1985.

- 83-87, 89-101. Activités scientifiques. 1953-1985.
 - 83-87, 89-92. Études et recherches. 1953-1972.
 - 93-97. Bibliothèque. 1955-1985.
 - 98. Prix Nacht. 1956-1957.
 - 99. Représentation théâtrale « Œdipe roi ». 1962.
 - 100-101. Commémorations. 1956-1974.
 - 100. Centenaire de Freud. 1956-1958.
 - 101. Vingtième anniversaire de l'I.P. 1966-1974.

- 102-130. Relations avec les sociétés psychanalytiques. 1952-1977.
 - 102-106. Françaises. 1959-1968.
 - 107-126. Étrangères. 1953-1976.
 - 127-130. Internationales. 1952-1977.

- 131-193. Relations avec d'autres organisations. 1952-1982.
 - 7. Dissolution. 1986.

Sources complémentaires.

Site de la Société psychanalytique de Paris (S.P.P.) : www.SPP.asso.fr.

Bibliographie.

MIJOLLA (Alain de), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, tome II, Paris, 2002, p. 1596-1603.

103 AS

FONDS DE L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

(U.N.R.)

Dates extrêmes : 1941-1979.

Importance matérielle : 4 cartons (103 AS 1-4) ; 1 mètre linéaire.

Modalités d'entrée :

- 103 AS 1-2 : don d'Yvonne Jougla, 24 novembre 1997.
- 103 AS 3-4 : don de Jacques Sauvage, 24 avril 2002.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instruments de recherche : rép. num. dact. (103 AS 1-2), 1997, 1 p. ; récolement dact. (103 AS 3-4), par M. Lacousse, 2002, 3 p.

Notice historique.

L'Union pour la nouvelle République (U.N.R.) fut déclarée le 9 octobre 1958, afin de soutenir l'action du général de Gaulle, revenu au pouvoir en mai. Parmi ses membres fondateurs se trouvaient Jacques Chaban-Delmas, Michel Debré et Jacques Soustelle. Son siège social était situé au 44, avenue Georges V, Paris-VIII^e.

L'action et la politique de l'Union pour la nouvelle République étaient définies par les Assises nationales ; le comité central faisait appliquer ces décisions : en particulier, il fixait le programme et la tactique électorale de ses candidats, décidait ou refusait des investitures et pouvait être convoqué à tout moment par des ministres, présidents d'assemblées ou présidents de groupes d'assemblées de l'Union pour la nouvelle République ; dans l'intervalle de ses séances, le pouvoir était exercé par la commission politique. Par ailleurs, des événements politiques particuliers faisaient l'objet de commissions et de comités spécialisés, tels que le Comité national d'action commune pour le référendum ou la commission de l'Algérie.

Lors des élections législatives de 1958, l'Union pour la nouvelle République obtint 206 députés, soit 35,6 % du nombre total des élus.

En décembre 1962, l'Union pour la nouvelle République (U.N.R.) fusionna avec l'Union démocratique du travail (U.D.T.) et devint l'Union pour la nouvelle République-Union démocratique du travail (U.N.R.-U.D.T.). En novembre 1967, l'U.N.R.-U.D.T. prit le nom d'Union des démocrates pour la V^e République (U.D.V^e) puis celui d'Union pour la défense de la République (U.D.R.), en octobre 1968. En décembre 1976, l'Union pour la nouvelle République changea de nom pour celui de Rassemblement pour la République (R.P.R.).

Présentation du contenu.

103 AS 1-3. Union pour la nouvelle République (U.N.R.). 1941-1962.

1. Statuts. 1961.

Comité national d'action commune pour le référendum. 1958.

1 (*suite*)-2. Comité central. 1956-1961.

Commission politique. 1959-1964.

Dossiers de membres. 1941-1960.

2 (*suite*)-3. Commission de l'Algérie. 1959-1960.
Bureau politique. 1959.
Commission d'arbitrages. 1960-1961.
Comité national d'action commune pour le référendum. 1958.
Secrétariat général. S. d.
Cabinets ministériels. 1958 et s. d.

103 AS 4. Union pour la nouvelle République-Union démocratique du travail (U.N.R.-U.D.T.). 1963.
Commission des conflits. 1963.
Union des démocrates pour la V^e République (U.D.V^e). 1969-1972.
Union pour la défense de la République (U.D.R.). 1971-1974.
Rassemblement pour la République (R.P.R.). 1979.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent des archives relatives à l'Union pour la nouvelle République (U.N.R.), à l'Union démocratique du travail (U.D.T.) et à l'Union pour la nouvelle République-Union démocratique du travail (U.N.R.-U.D.T.) dans le fonds Pierre Lefranc (569 AP).

104 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION DES MAISONS DE LA CULTURE

Dates extrêmes : 1930-1939.

Importance matérielle : 11 cartons et 1 pochette (104 AS 1-12) ; 1 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : statut juridique n'ayant pu être clairement établi.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par A. Callu, 1997, 7 p.

Notice historique.

Les statuts de l'Association des maisons de la Culture furent déposés le 22 mai 1936 à la Préfecture de police, sous le matricule 173-579 et modifiés le 21 septembre 1936. Le siège social de l'association se trouvait situé au 12, rue de Navarin Paris-IX^e, puis, à partir du 10 mai 1937, au 29, rue d'Anjou Paris-VIII^e.

Les buts de cette association littéraire, scientifique et artistique consistaient à « grouper les meilleurs spécialistes des arts et des lettres pour la défense et l'illustration du patrimoine culturel de la France » ; parmi les personnalités de l'association figuraient André Chamson, Louis Aragon (secrétaire général de 1936 à 1939), André Malraux, Robert Desnos, Louis Jouvet, Jean-Louis Barrault, Pablo Picasso, Jean Lurçat, Le Corbusier, Arthur Honegger et Jean Renoir.

L'association était gérée, à l'échelon national, par le secrétariat général ; en province, trente régions culturelles regroupaient les maisons de la Culture, qui fédéraient les cercles culturels locaux et les sections d'associations fédérées ou affiliées (Fédération musicale populaire, associations d'écrivains, Camping et culture, cercles culturels des Amis de l'U.R.S.S., Fédération espérantiste, etc.).

Outre ses activités culturelles, l'Association des maisons de la Culture s'investissait dans le domaine politique, en particulier le soutien aux Républicains espagnols et l'engagement en faveur du pacifisme.

L'association fonctionna au moins jusqu'en août 1939, puis disparut vraisemblablement avec la guerre.

Présentation du contenu.

104 AS 1. Fonctionnement. 1936-1939.

104 AS 2. Relations avec les municipalités. 1933-1939.

104 AS 3. Relations avec diverses associations. 1936-1939.

104 AS 4-7. Relations avec la Fédération musicale populaire. S. d.

4. Correspondance. S. d.

4 (*suite*)-7. Partitions musicales. S. d.

104 AS 8. Prises de positions politiques de l'association. 1936-1939.

104 AS 9. Manifestations culturelles. 1930-1939.

104 AS 10-12. Music-hall. 1934-1939.

10. Correspondance, brochures, programmes. 1934-1939.

11. Photographies d'artistes. S. d.

12. Affiches. 1938.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 104 AS.

105 AS

COMITÉ INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES

(C.I.S.H.)

Dates extrêmes : 1923-2000.

Importance matérielle : 101 cartons (105 AS 1-513) ; 14,25 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : don d'Étienne François, 6 février 2001 ; don d'Hélène Ahrweiler, 15 décembre 1999 ; don de François Bédarida, 15 mars 2001.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. détaillé dact., par L. Bilhaut, 2001, 68 p.

Notice historique.

Le Comité international des sciences historiques (C.I.S.H.) a été fondé à Genève (Suisse) le 15 mai 1926, dans la salle de l'Athénée : étaient présents 28 délégués de 19 pays (58 aujourd'hui). Avant 1926, il existait de nombreux et réguliers congrès internationaux d'historiens, mais, avec le Comité international des sciences historiques, on assiste à la mise en place d'une organisation permanente. Interrompu par la Seconde Guerre mondiale, le Comité international des sciences historiques est reconstitué à partir de 1948. Il est une « organisation non gouvernementale en forme d'association [...], créée pour promouvoir les sciences historiques par voie de coopération internationale. [...] Il défend la liberté de pensée et d'expression dans le domaine de la recherche historique et veille au respect de la déontologie professionnelle de ses membres ».

Les statuts actuels datent du 4 septembre 1992.

Son organisation repose sur des centres de recherches historiques de différents niveaux : les comités nationaux qui représentent les institutions de recherches historiques de leurs pays respectifs, les organismes internationaux affiliés (O.I.A.), consacrés exclusivement à des recherches et des publications, et les commissions internes, instituées par le Comité international des sciences historiques et chargées de réaliser des projets scientifiques ponctuels.

La principale activité du Comité international des sciences historiques s'exprime dans la tenue des congrès internationaux quinquennaux : ils donnent l'occasion de grands débats historiques dans le cadre d'ateliers de travail (« thèmes majeurs », « thèmes spécialisés » et « tables rondes ») et reflètent la situation de l'état des recherches historiques dans le monde. La diversité des sujets abordés et le nombre important d'historiens de toutes nationalités permettent aux congrès du Comité international des sciences historiques de s'imposer comme la référence en matière d'historiographie.

Présentation du contenu.

105 AS 1-3. Fondation. 1926-1992.

105 AS 4-151. Organisation. 1939-2000.

4. Généralités. 1939.

- 5-88. Comités nationaux. 1953-2000.
- 89-121. Commissions internes. 1931-2000.
- 122-150. Organismes internationaux affiliés. 1948-2000.
- 151. Demandes d'affiliation sans suite. 1982-1999.

- 105 AS 152-422. Administration. 1932-2000.
 - 152-174. Assemblées générales. 1932-2000.
 - 175-177. Commissions de nomination. 1985-2000.
 - 178-336. Bureau. 1936-2000.
 - 337-349. Bureau restreint. 1984-2000.
 - 350-420. Relations avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (C.I.P.S.H.). 1948-2000.
 - 421-422. Relations avec d'autres organismes extérieurs. 1948-1978.

- 105 AS 423-435. Gestion des biens. 1947-2000.
 - 423-427. Trésoriers. 1947-2000.
 - 428-434. Comptes. 1950-1982.
 - 435. Budget. 1961-1972.

- 105 AS 436-510. Activités. 1923-2000.
 - 436-474. Congrès internationaux. 1923-2000.
 - 475-477. Aide à la publication. 1955-1999.
 - 478-510. Publications du Comité international des sciences historiques. 1929-2000.

105 AS 511. Iconographie. 1923-1974.

105 AS 512-513. Pièces isolées. 1995 et s. d.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent le fonds du Comité français des sciences historiques (113 AS).

Site Internet du Comité international des sciences historiques (C.I.S.H.) : www.cish.org.

106 AS

FONDS DE LA RÉUNION DES FABRICANTS DE BRONZES

Dates extrêmes : 1817-1954.

Importance matérielle : 28 cartons (106 AS 1-71) ; 3,50 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 23 juillet 2001.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. détaillé dact., par M. Lacousse, 2001, 14 p.

Notice historique.

Le 16 novembre 1818, les artisans des métiers du bronze décident de former une « réunion », afin de lutter contre la contrefaçon.

Les activités de la Réunion des fabricants de bronzes se trouvent au carrefour de plusieurs domaines : domaine industriel, technique, artistique, économique, mais aussi bienfaisance et apprentissage. L'apogée est atteinte vers les années 1880, avec 7000 ouvriers employés dans les métiers du bronze.

Le déclin survient après la Première Guerre mondiale : grève de 1919, faillites, décès de nombreux ouvriers mobilisés, etc.

Lors de la séance du conseil du 14 novembre 1919, le président de la commission de révision des statuts donne lecture du texte élaboré par la commission : la Réunion des fabricants de bronzes prend le nouveau titre de Chambre syndicale des fabricants de bronzes. Par ailleurs, la Chambre syndicale des fabricants d'appareils pour l'éclairage est dissoute et fusionne avec la Chambre syndicale des fabricants de bronzes : celle-ci prend alors le nom de « Chambre syndicale des fabricants de bronzes, du luminaire et des industries qui s'y rattachent ».

En 1941, elle fusionne avec la Chambre syndicale du petit luminaire et avec la Chambre syndicale des étalages et vitrines ; en 1945, elle réforme ses structures et prend son nom actuel de Groupement interprofessionnel du luminaire (G.I.L.).

L'Espérance ou Société de secours mutuels des ciseleurs, monteurs et tourneurs de bronze, est fondée le 15 janvier 1858. Son objet consiste à donner des soins aux sociétaires et à leur famille (épouse et enfants), constituer une indemnité journalière aux sociétaires malades, constituer une pension de retraite et contracter une assurance en cas de décès.

L'Association pour l'apprentissage dans les industries du bronze est créée en mars 1924 et ses statuts sont adoptés par l'assemblée générale du 8 mars 1924 ; elle a trois objets : s'occuper du recensement, du recrutement et de l'instruction des apprentis, organiser des cours et des concours professionnels, décerner des diplômes aux apprentis qu'elle aura formés.

Présentation du contenu.

106 AS 1-50. Réunion des fabricants de bronzes, puis Chambre syndicale des fabricants de bronzes. 1817-1954.

1-2. Statuts. 1918.

- 3. Membres. 1820.
- 4-19. Administration. 1817-1946.
 - 4-13. Conseil : procès-verbaux des séances. 1918-1946.
 - 14. Commission de l'apprentissage et de l'école. 1913-1914.
 - 15. Commission des questions économiques et sociales. 1921-1926.
 - 16. Correspondance reçue. 1817-1867.
 - 17-19. Correspondance envoyée. 1908-1945.
- 20-43. Finances et comptabilité. 1828-1954.
 - 20-22. Cotisations. 1924-1947.
 - 23. Souscriptions. 1914-1924.
 - 24-41. Documents comptables. 1828-1954.
 - 42-43. Bienfaisance. 1831-1865.
- 44-50. Activités. 1922 et s. d.
 - 44-47. École professionnelle de dessin. 1922 et s. d.
 - 48-49. Protection de la propriété artistique. 1884-1920.
 - 50. Relation avec l'Union syndicale des ouvriers du bronze. 1919.

- 106 AS 51-55. Société de secours mutuels L'Espérance. 1859-1914.
 - 51-52. Bureau : procès-verbaux des séances. 1859-1914.
 - 53-54. Comptabilité. 1870-1884.
 - 55. Contentieux. 1908.

- 106 AS 56-61. Association pour l'apprentissage dans les industries du bronze. 1924-1955.
 - 56-59. Comptabilité. 1924-1955.
 - 56. Cotisations. 1924-1937.
 - 57-58. Livre de caisse. 1924-1955.
 - 59. Comptes. 1927-1934.
 - 60. Conseil : procès-verbaux des séances. 1924-1930.
 - 61. Outillage. 1925.

- 106 AS 62. Chambre syndicale des fondeurs d'art. 1881.
 - 62. Statuts. 1881.

- 106 AS 63-69. Publications. 1844-1950.
 - 63-68. De la Réunion des fabricants de bronzes, puis Chambre syndicale des fabricants de bronzes. 1844-1950.
 - 69. Relatives à la propriété industrielle. 1888-1934.

- 106 AS 70-71. Catalogues de ventes. 1875-1939.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent, sous la cote 368 AP, les papiers de Ferdinand Barbedienne (1810-1892), qui fut un bronzier renommé.

107 AS

FONDS DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

(E.R.F.)

Dates extrêmes : 1791-2006.

Importance matérielle : 956 cartons (107 AS 1-956) ; 100,28 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôts, 2001-2007.

Conditions d'accès :

- 107 AS 1-15, 57, 60-290, 292-358, 360-422, 424-483, 485-584, 585-591, 606-613, 615-642, 648-650, 652-747, 749-901, 903-904, 906, 908, 910-956 : libre.
- 107 AS 16-56, 58-59, 291, 359, 423, 484, 592-605, 614, 643-647, 651, 748, 902, 905, 907, 909 : sur autorisation.

Instrument de recherche :

- 107 AS 1-202 (anc. D 74 Z) : rép. num. détaillé dact., par D. Desportes, V. Godar et M. Lacousse, 2004, 140 p.
- 107 AS 203-262 (anc. D 4 J) : rép. num. dact., par B. Bétoulaud et M. Lacousse, 1999-2004, 12 p.
- 107 AS 263-584 : bordereau descriptif dact., par E. Ratti, 2004-2005, non paginé.
- 107 AS 585-956 : rép. num. détaillé dact., par V. Weiss et É. Landgraf, 2010, 124 p.

Notice historique.

L'Union nationale des associations cultuelles de l'Église réformée de France (U.N.A.C.-E.R.F.) a été créée en 1938 pour structurer la majorité du courant calviniste du protestantisme français, à l'exception des départements concordataires d'Alsace-Moselle ; son siège social est implanté au 47, rue de Clichy, Paris-IX^e.

L'Église réformée de France est dirigée par un conseil national, assisté de commissions synodales (ministères et affaires générales) et techniques (finances, juridique, liturgie, couple et famille).

Dans chaque région (huit actuellement), un synode régional émanant des associations cultuelles locales élit un conseil régional ; les synodes régionaux élisent leurs représentants aux synodes nationaux annuels. L'Église réformée de France compte actuellement 300 000 fidèles.

La Fédération protestante de France (F.P.F.) a été créée le 25 octobre 1905 ; elle rassemble les principales églises, associations, œuvres et mouvements protestants (Église réformée de France, Fédération baptiste, Armée du salut, etc.). La Fédération protestante de France a aussi joué un grand rôle dans la création du Conseil œcuménique des Églises, en 1948. Elle compte actuellement 800 000 des 950 000 protestants français. Le siège social de la Fédération protestante de France est implanté au 47, rue de Clichy, Paris-IX^e.

Présentation du contenu.

107 AS 1-8, 585-588. Églises réformées avant la création de l'Église réformée de

- France. 1791-1943.
1. Pasteurs. 1791-1943.
 - 2-3, 585-588. Assemblées. 1872-1938.
 4. Enquête : les remariages de divorcés et les mariages mixtes. 1888-1889.
 5. Paroisses. 1905-1937.
 - 6-8. Formation théologique. 1867-1909.
- 107 AS 9-14, 589-591. Fondation de l'Église réformée de France. 1892-1939.
- 9, 589-591. Tentatives de réunifications antérieures. 1892-1938.
 - 10-13. Assemblées plénières et mixtes. 1905-1939.
 14. Assemblée constituante. 1935-1938.
- 107 AS 15-60, 592-615. Membres de l'Église réformée de France. 1844-2006.
- 15-58, 592-609. Pasteurs. 1844-2006.
 59. Assistants culturels. 1932-1986.
 - 610-611. Itinérants, chargés de mission. 1980-1991.
 - 60, 612-615. Associations presbytérales d'outre-mer. 1905-1995.
- 107 AS 61-137, 616-721. Organisation. 1902-2000.
61. Institutions locales. 1945-1972.
- 62-72, 203-232, 243-250, 616-636. Administration régionale et conseils régionaux. 1938-1997.
- 62, 616-625. Circonscriptions. 1956-1984.
 - 63-66, 203-232, 626-634. Synodes régionaux. 1942-1997.
 - 67-72, 243-250, 635-636. Conseils régionaux. 1938-1997.
 - 73-127, 233-242, 637-651. Administration centrale et conseil national. 1932-2000.
 - 73-122, 233-242, 637-638. Synodes nationaux. 1932-1995.
 - 123-127, 639-647. Conseils nationaux. 1942-2000.
 - 648-651. Secrétariat administratif. 1943-1992.
- 128-136, 256-257, 652-721. Commissions. 1872-1999.
- 128, 652-675. Commissions techniques : des finances (128), juridique (128, 669-675) et des ministères (128, 652-668). 1905-1994.
 - 129-136, 676-720. Commissions spécialisées : des affaires médicales (129) ; de défense des droits et libertés des églises réformées évangéliques (130) ; générale (131,, 676-706) et régionales (131,, 707-717) d'évangélisation ; d'enseignement religieux et divers (132, 718-719) ; de stratégie nationale (133-136, 720). 1872-1999.
 - 256, 721. Commission nationale d'action apostolique. 1971-1992.
 - 257, 721. Commission régionale d'action apostolique. 1971-1992.
 137. Annuaire. 1953-1962.
- 107 AS 138-150, 722-859. Activités et gestion du patrimoine. 1800-2004.
138. L'E.R.F. pendant les deux guerres mondiales. 1918-

- 1948.
- 139-142, 722-750. Réflexions sur les principaux sujets religieux et sociaux. 1800-1994.
- 143-144, 751-762. Écoles confessionnelles et facultés de théologie. 1918-1990.
- 763-770. Édition réformée. 1929-2000.
- 145, 771-777. Presse réformée. 1956-1998.
- 778-824. Gestion du patrimoine immobilier. 1800-2004.
- 146-148, 825-826. Patrimoine historique et artistique. 1931-1995.
- 149-150, 827-859. Activités des associations membres de l'Église réformée de France. 1834-1991.
- 107 AS 151-171, 860-904. Relations avec la Fédération protestante de France (F.P.F.). 1868-1998.
- 151, 860-865. Représentation de l'Église réformée de France au sein de la F.P.F. 1945-1998.
- 152-171, 251-255, 259-262, 866-904. Autres Églises et associations membres de la Fédération protestante de France, dont les œuvres et mouvements. 1868-1998.
- 152-158, 261-262, 866-870. Églises et associations d'églises protestantes. 1868-1992.
- 159-160, 871. Information et communication protestantes. 1952-1990.
- 161-169, 872-901. Institutions, œuvres et mouvements. 1920-1998.
- 170-171, 251-255, 259-260, 902-904. Organisations confessionnelles à vocation internationale. 1951-1996.
- 107 AS 172-189, 905-920. Relations de l'Église réformée de France avec les autres organisations religieuses. 1935-1995.
172. Églises protestantes françaises n'appartenant pas à la Fédération protestante de France. 1952-1976.
- 173-174, 905-909. Églises et organisations protestantes étrangères. 1941-1995.
- 175-189, 258, 910-920. Institutions œcuméniques. 1935-1992.
- 107 AS 190-194, 921-954. Documentation. 1833-2004.
- 921-934. Ouvrages et revues de l'Église réformée de France. 1847-2004.
- 935-954. Ouvrages et revues de la Société centrale d'évangélisation (S.C.E.). 1833-1986.
190. Brochures. 1931-1967.
- 191-193. Coupures de presse. 1931-1967.
194. Ouvrages de la bibliothèque du pasteur Conord ; mémoire historique sur la situation du protestantisme. 1930-1963.
- 107 AS 195-202, 955-956. Iconographie et documents sonores. 1917-1984 et s. d.
955. Portraits, album et cartes. 1917-1937 et s. d.
956. Plaques en cuivre sur bois. 1950-1964.

- 195-198. Photographies. 1984.
199. Plaques de verre. S. d.
200-202. Bandes magnétiques. 1971-1976.

Suppléments.

- 263-584. Églises réformées avant la création de l'Église réformée de France (1877-1969), Coordination Témoigner et Servir (1989-1999), Commission des ministères, Commission générale d'évangélisation (1951-1994), Immobilier (1850-1994). 1850-1999.

Sources complémentaires.

Site Internet : www.eglise-reformee-fr.org.

Bibliographie.

Informations extraites du répertoire numérique détaillé.

108 AS

FONDS DE LA SOCIÉTÉ DES FILLES DE LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE,

CHAPITRE ROCHAMBEAU

Dates extrêmes : 1935-2002.

Importance matérielle : 23 cartons (108 AS 1-27) ; 2,80 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôts, 2001-2002.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : récolement dact., par M. Lacousse, 2002, 8 p.

Notice historique.

La National Society Daughters of the American Revolution (N.S.D.A.R.) a été fondée le 11 octobre 1890 : elle a pour but de perpétuer la mémoire et l'esprit de ceux qui ont lutté pour l'indépendance américaine, développer et promouvoir l'éducation, et répandre les principes de la liberté américaine, du patriotisme et de l'amour de la patrie. Sa devise est « *God, Home and Country* » (Dieu, Foyer et Patrie).

Ses membres sont recrutés parmi les descendantes directes des combattants de la guerre d'indépendance américaine.

La National Society Daughters of the American Revolution compte actuellement plus de 170 000 membres, réparties en 2 950 chapitres dans le monde : il existe un chapitre par état américain, ainsi que 17 chapitres dans 17 pays dits de l'outre-mer (*overseas chapters*). Les activités des chapitres font l'objet de questionnaires : en fonction des résultats, les chapitres se voient remettre des diplômes par le Comité de l'Honor Roll.

Le Chapitre Rochambeau constitue la branche française de la National Society Daughters of the American Revolution. Il a été créé le 20 mars 1934 à Saint-Cloud, par la comtesse de Chilly, née Joséphine Munford, et par M^{me} Tryphosa Bates-Batcheller ; son statut est celui d'une association étrangère (cependant, ses droits et obligations sont similaires à ceux des associations françaises).

Chaque année, le 4 juillet (jour de la fête nationale des États-Unis), le Chapitre Rochambeau organise une cérémonie de commémoration devant la statue de Rochambeau, sur la place du même nom, dans le seizième arrondissement de Paris.

Présentation du contenu.

- 108 AS 1. Notices de présentation du Chapitre Rochambeau. 1977-1994.
- 108 AS 1 (*suite*)-2. Bureau. 1967-1990.
- 108 AS 2 (*suite*)-3. Chapitre. 1945-1996.
- 108 AS 4-5. Membres. 1964-1998.
- 108 AS 6. Diplômes délivrés aux chapitres les plus actifs. 1964-1998.
- 108 AS 7. Trésorerie : rapports de la trésorière. 1964-1994.
- 108 AS 8. Cérémonies, événements, projets. 1962-1995.
- 108 AS 9. Événements particuliers. 1986-1994.
- 108 AS 10. Commémoration annuelle du 4 juillet. 1960-1997.

- 108 AS 11. Congrès annuels de la National Society Daughters of the American Revolution. 1954-1996.
- 108 AS 12. Correspondance reçue. 1951-1999.
- 108 AS 13. Photographies. 1980-1996.
- 108 AS 14. Documentation. S. d.
- 108 AS 15. Chapitre : comptes rendus des réunions. 1982-2002.
- 108 AS 16. Chapitre : minutes des comptes rendus des réunions. 1996-1999.
- 108 AS 17. Membres. 1986-2002.
- 108 AS 18. Cérémonies, célébrations du 4 juillet, programmes. 1976-2002.
- 108 AS 19. Conférences : textes, articles. 1950-2002.
- 108 AS 20. Déjeuner annuel. 1973-2001.
- 108 AS 21. Réceptions : menus, réservations, correspondance. 2001-2002.
- 108 AS 22. Correspondance envoyée par courrier électronique. 1996-1999.
Voyages à l'étranger : correspondance, programmes. 1981-2001.
- 108 AS 23. Divers. 1976-2001.
Children of the American Revolution. 1972-2001.
- 108 AS 24. *Daughters of the American Revolution magazine*. 1962-1999.
Newsletter. 1969-2000.
Livres d'or. 1935-1992.
- 108 AS 25. Cassettes audio des congrès annuels. 1989-1996.
- 108 AS 26. Chansons patriotiques de Mary Rich Rockwood. 1954-1956.
Documentation. S. d.
- 108 AS 27. *Daughters of the American Revolution magazine*. 1976-1999.

Sources complémentaires.

Site Internet : www.dar.org/natsociety.

109 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION POUR L'UNION MONÉTAIRE DE L'EUROPE

(A.U.M.E.)

Dates extrêmes : 1986-2003.

Importance matérielle : 219 cartons (109 AS 1-239) ; 28 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dons manuels du liquidateur, 27 mars 2002 et de Caroline Carette, 25 novembre 2003.

Conditions d'accès :

- 109 AS 1, 82-106, 174-238 : libre.
- 109 AS 2-81, 107-173, 239 : sur autorisation jusqu'en 2020.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par C. Carette, D. Desportes, M. Lacousse et C. Oury, 2002-2003, 17 p.

Notice historique.

L'Association pour l'union monétaire de l'Europe (A.U.M.E.) a été fondée à Paris en 1987 par des industriels européens, convaincus que la monnaie unique était essentielle au succès du marché unique ; elle a repris les théories préconisées par l'European Monetary System (E.M.S.) de Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt. Le siège social de l'A.U.M.E. était sis au 26, rue de la Pépinière, Paris-VIII^e. Association loi 1901, l'A.U.M.E. comptait 400 adhérents, entreprises et banques, soit un total de 9 millions de salariés.

Afin d'assurer le succès de l'euro, l'Association pour l'union monétaire de l'Europe a pris part à des groupes officiels d'experts, a organisé de nombreux groupes de réflexion, participé à plus de mille séminaires d'information, rédigé des études et des rapports, organisé 250 conférences par an dans le monde, et a diffusé des brochures d'information et des guides pratiques destinés aux commerçants, aux industriels et aux professionnels du tourisme.

Avec la mise en place de l'euro, l'Association pour l'union monétaire de l'Europe a considéré sa mission comme accomplie et a voté sa dissolution le 30 octobre 2001. Celle-ci fut effective le 30 avril 2002.

Présentation du contenu.

109 AS 1. Création, statuts. 1987-2001.

109 AS 2-81. Personnel. 1986-2002.

2-9. Gestion du personnel. 1987-2002.

10-26. Membres du conseil d'administration. 1986-2001.

27-58. Membres de l'Association pour l'union monétaire de l'Europe. 1987-2001.

59-81. Anciens membres. 1987-2001.

109 AS 82-106. Administration. 1986-2002.

82. Assemblées générales. 1989-2001.

- 83-89. Conseil d'administration. 1987-2001.
- 90-91. Affaires juridiques. 1988-2002.
- 92-106. Relations avec d'autres organisations. 1986-2002.

- 109 AS 107-173. Comptabilité, finances et subventions. 1988-2003.
 - 107-118. Grands livres, journaux, états financiers. 1989-2000.
 - 119-152. Ventes et achats de devises. 1992-2003.
 - 152 (*suite*). Talons de chéquiers. 1992-2002.
 - 153-160. Notes de frais. 1992-2002.
 - 161-171. Subventions reçues de la Communauté européenne. 1992-2001.
 - 172-173. Autres subventions reçues. 1988-2000.

- 109 AS 174-190. Correspondance envoyée. 1987-2002.
 - 174-185. Générale. 1987, 1999-2002.
 - 186-188. Envoyée aux membres. 1995-2002.
 - 189-190. Envoyée aux membres du conseil d'administration. 1995-2002.

- 109 AS 191-238. Communication. 1987-2002.
 - 191. Notes de stratégies. 1989-1999.
 - 192-201. Conférences. 1988-2002.
 - 202-203. Concours. 1992-2001.
 - 204-210. Publications. 1989-2002.
 - 211-214. Site Internet. 2002.
 - 215-218. Communiqués et revues de presse de l'Association pour l'union monétaire de l'Europe. 1987-2002.
 - 219-238. L'Association pour l'union monétaire de l'Europe dans les médias. 1987-2001.

- 109 AS 239. Dissolution. 2001.
 - Liquidation. 2002-2003.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 109 AS.

110 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANCAIS

(A.A.F.)

Dates extrêmes : 1904-1989.

Importance matérielle : 124 cartons (110 AS 1-124) ; 11 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 27 juin 2002.

Conditions d'accès : sur autorisation pour les dossiers et fichiers clos depuis moins de 20 ans.

Instrument de recherche : rép. num., par M. Faure, dans *La Gazette des archives* n° 195, 2004, p. 87-160.

Notice historique.

L'Association amicale professionnelle des archivistes français (A.A.P.A.F.) est créée le 10 avril 1904 ; ses statuts sont votés le 15 juin 1905. Le siège social de l'association est sis à l'École des chartes. En 1940, elle est dissoute et ne reprend ses activités qu'en 1946. En 1949, une nouvelle impulsion lui est donnée par Charles Braibant, avec la création des congrès nationaux, dès lors réunis aux assemblées générales.

En 1969, l'association prend le nom d'Association des archivistes français (A.A.F.). Son siège social est sis au 9, rue Montcalm, Paris-XVIII^e.

Présentation du contenu.

110 AS 1-4. Fondation. 1904-1985.

1. Création. 1904-1913.
- 2-4. Statuts et règlements intérieurs. 1905-1985.

110 AS 5-10. Membres. 1905-1986.

- 5-6. Adhérents. 1905-1983.
- 7-9. Gestion des adhésions. 1932-1986.
10. Décès, démissions, radiations. 1934-1984.

110 AS 11-50. Administration. 1904-1989.

- 11-20. Assemblées générales. 1904-1989.
- 21-23. Conseil d'administration. 1922-1989.
- 24-42. Bureau. 1912-1985.
43. Sections. 1976-1985.
- 44-49. Régions. 1930-1984.
50. Centre de formation. 1979-1980.

110 AS 51-59. Comptabilité finances. 1921-1984.

- 51-58. Comptabilité. 1921-1984.
59. Locaux. 1956.

110 AS 60-105. Activités. 1913-1985.
60-95. Publications. 1931-1984.
95-105. Activités scientifiques et culturelles. 1913-1985.

110 AS 106-111. Relations avec d'autres organismes. 1929-1985.
106-109. Français. 1929-1985.
110. Étrangers. 1947-1984.
111. Internationaux. 1953-1984.

110 AS 112-122. Documentation. 1922-1985.
112. Coupures de presse. 1922-1985.
113-121. Publications de l'Association des archivistes français. 1917-1988.
122. Rapports. 1944-1976.

110 AS 123. Notes éparses. S. d.

110 AS 124. Objets et iconographie. [1930-1983].

Sources complémentaires.

Le siège social de l'Association des archivistes français (A.A.F.) conserve les archives postérieures à 1980.

Site de l'Association des archivistes français (A.A.F.) : www.archivistes.org.

111 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION POUR LE RÉEXAMEN

DE L'AFFAIRE ROSENBERG

Dates extrêmes : 1951-2003.

Importance matérielle : 17 cartons (111 AS 1-97), 1,90 mètres linéaires, supplément ;
0,40 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 5 juillet 2003 et 19 février 2007.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. détaillé dact., par M. Lacousse, 2004, 24 p.

Notice historique.

Accusés d'espionnage au profit de l'U.R.S.S. le 29 mars 1951, Julius et Ethel Rosenberg sont condamnés à mort le 5 avril 1951 et exécutés le 19 juin 1953 ; ils laissent deux orphelins : Michael et Robert.

Des comités sont créés afin de défendre les époux Rosenberg : en France, le Comité français de défense des Rosenberg, appelé également Comité pour la réhabilitation des Rosenberg, est créé en 1953.

À la suite de l'exécution des Rosenberg, le comité entreprend de réhabiliter leur mémoire et de prouver leur innocence, par des expositions, des pétitions et le réexamen du procès. Par ailleurs, il défend le sort des enfants des Rosenberg et agit également en faveur de Morton Sobell, accusé d'avoir été un complice des Rosenberg.

En 1993, le comité devient le Groupe d'initiative pour le réexamen de l'affaire Rosenberg et, en 1995, prend le nom d'Association pour le réexamen de l'affaire Rosenberg. C'est une association loi 1901, déclarée et sise au 43, boulevard Magenta, Paris-X^e. Elle est en relation suivie avec ses homologues américaines, en particulier le National Committee to reopen the Rosenberg Case (113, University Place, 8th floor, New-York, États-Unis).

Présentation du contenu.

111 AS 1-3. Création. 1995-1998.

1. Déclaration. 1995-1998.
2. Statuts. 1995.
3. Siège social. 1995-1998.

111 AS 4-7. Administration. 1953-2001.

4. Déclaration de dépôt légal. 1998.
5. Assemblée générale. 1953, 2000-2001.
6. Bureau. 1993-2000.
7. Réunions internes. 1993-2000.

111 AS 8-9. Correspondance. 1956-2003.

8. Envoyée. 1956.

9. Echangée. 1990-2003.
- 111 AS 10-14. Finances et comptabilité. 1953-2000.
10. Difficultés financières. 1953.
11. Comptes rendus financiers. 1993-1999.
12. Factures. 1995-1999.
13. Dépenses diverses. 1995-2000.
14. Subventions. 2000.
- 111 AS 15-18. Adhérents. 1978-2002.
15. Adhérents. 1996-2000.
16. Hommage à Rosette Coryell. 2000-2001.
17-18. Président Albert Lévy. 1978-2002.
- 111 AS 19-33. Défense des Rosenberg, puis demande de réexamen du procès. 1953-2003.
19. Défense des Rosenberg. 1953.
20-33. Demande de réexamen du procès. 1975-2003.
- 111 AS 34-37. Défense des enfants Rosenberg. 1953-1996.
34. Collecte au profit des enfants Rosenberg. 1953-1956.
35. Venues en France de Michael et Robert Meeropol. 1975-1996.
36-37. Publications de Michael Meeropol. 1994-1996.
- 111 AS 38. Défense de Morton Sobell. 1956-1975.
- 111 AS 39-46. Relations avec d'autres associations de défense. 1950-2001.
39. American Bar Association (A.B.A.). 1993-1995.
40. Comité de soutien aux prisonniers politiques aux États-Unis. 1996.
41. Comité de soutien international à Mumia Abu-Jamal et aux prisonniers politiques aux États-Unis (C.O.S.I.M.A.P.P.). 1995-2001.
42-45. National Committee to reopen the Rosenberg Case. 1988-2001.
46. National Committee to Secure Justice in the Rosenberg Case. 1950-1956.
- 111 AS 47-90. Documentation. 1951-2000.
- 111 AS 91-96. Photographies. 1919-2000.
- 111 AS 97. Cassettes. 1997-2000.

Supplément.

Correspondance et documentation, affiches, cassettes.

Sources complémentaires.

L'association dispose d'un site Internet : <http://rosenberg.asso.fr/>.

112 AS

FONDS DE L'ALLIANCE TIBET-FRANCE

Dates extrêmes : 1990-2000.

Importance matérielle : 5 cartons (112 AS 1-5) ; 0,50 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don manuel de Michel Cool et Jean-Mathieu Robine, 11 novembre 2003.

Conditions d'accès : sur autorisation jusqu'en 2018.

Instrument de recherche : rép. num. dact., par M. Lacousse, 2004, 8 p.

Notice historique.

Alliance Tibet-France est une association loi 1901, créée le 18 mars 1996 et ayant pour objet principal « de mener une réflexion et de contribuer à une meilleure connaissance et à des actions concernant la préservation et le soutien de la culture tibétaine » ; son activité est essentiellement éditoriale.

Le siège social d'Alliance Tibet-France est situé au 37, rue Claude-Bernard, Paris-V^e. Ses membres fondateurs sont Jean-Marc Pottier, écrivain journaliste, Michel Cool, conseiller culturel, et Anne Crozier, sculpteur.

En 2000, Alliance Tibet-France comptait 1744 adhérents.

Tibet 98 est un collectif d'associations loi 1901, créé en septembre 1997 et déclaré le 31 octobre 1997 (publication au Journal officiel du 29 novembre 1997, p. 4985). Fondé à la demande du Bureau du Tibet (organe de représentation officielle du Dalaï Lama), son rôle principal a résidé dans l'organisation d'une manifestation européenne de soutien au Tibet, le 8 mars 1998 à Paris.

Par ailleurs, Tibet 98 s'investit dans le pavoisement des drapeaux tibétains au fronton des mairies françaises, tous les 10 mars (date anniversaire de l'invasion du Tibet par la Chine, le 10 mars 1959). Tibet 98 organise aussi des manifestations culturelles, comme la célébration du Losar, nouvel an tibétain, au Théâtre du soleil sis à la Cartoucherie, dans le douzième arrondissement de Paris.

Après la marche du 8 mars 1998, considérant que son objectif principal avait été rempli, Tibet 98 a déclaré sa dissolution le 2 juin 1999.

Historique de la conservation.

Le fonds coté 112 AS est constitué par les archives de fonctions des deux donateurs, Michel Cool et Jean-Mathieu Robine.

Michel Cool a été président d'Alliance Tibet-France depuis sa création et secrétaire général de Tibet 98 ; également salarié du Bureau du Tibet, il est le seul Européen à avoir occupé une telle fonction.

Jean-Mathieu Robine a été secrétaire adjoint de Tibet 98, trésorier et secrétaire d'Alliance Tibet-France, vice-président de Convergences Tibet-Laogaï et secrétaire d'Asie Pacifique.

Présentation du contenu.

- 112 AS 1. Alliance Tibet-France. 1996-2000.
- 112 AS 2. Tibet 98. 1997-1999.
- 112 AS 3. Autres associations. 1990-2000.
- 112 AS 4-5. Documentation et matériel de propagande. 1993-1997.

Bibliographie.

Éléments contenus dans le fonds 112 AS.

113 AS

FONDS DU COMITÉ FRANÇAIS DES SCIENCES HISTORIQUES

(C.F.S.H.)

Dates extrêmes : 1929-2001.

Importance matérielle : 13 cartons (113 AS 1-13) ; 1,50 mètre linéaire.

Modalités d'entrée : don de Jean-François Sirinelli, président du C.F.S.H., 8 novembre 2004.

Conditions d'accès : libre.

Instrument de recherche : rép. num. détaillé dact. (113 AS 1-12), par L. de Mons, 2001, 12 p. ; rép. num. détaillé dact. (113 AS 13), par M. Lacousse, 2004.

Notice historique.

Le Comité français des sciences historiques (C.F.S.H.) est né du désir émis par plusieurs historiens de doter la France d'un organisme chargé de la représenter lors des différents congrès internationaux et d'être susceptible de participer à l'élaboration des différentes méthodes et normes historiques.

Le V^e Congrès international des sciences historiques, tenu à Bruxelles en 1923, eut un grand succès. L'un de ses présidents, Théophile Homolle, créa dès 1924 un comité d'action qui approuva l'année suivante la constitution d'un « Comité national français des sciences historiques ».

Le Comité international des sciences historiques (C.I.S.H.) et le comité français qui en est membre ont été créés l'un et l'autre en 1926. Plusieurs historiens français firent partie du bureau du comité international, tels Michel François (1906-1981) ou François Bédarida ; en outre, certains congrès internationaux ont eu lieu à Paris.

Le Comité français des sciences historiques, dont les quatre derniers secrétaires généraux sont conservateurs aux Archives nationales, siège depuis 1986 au 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-III^e. Ses statuts ont été modifiés à deux reprises, le 1^{er} avril 1946 puis le 23 janvier 1971 : le comité représente l'ensemble des historiens français au sein des établissements d'enseignement supérieur, de recherche ou de conservation, des associations professionnelles ou des fédérations de sociétés savantes, chacun de ces organismes élit un délégué à l'assemblée générale. Cette dernière choisit pour cinq ans les 30 membres de la commission permanente qui élit à leur tour le bureau quinquennal, dont le mandat coïncide ainsi avec les congrès internationaux. Le comité français a également joué un rôle actif lors des assises nationales sur la recherche en 1981 et sur l'élaboration des manuels scolaires.

Présentation du contenu.

- 113 AS 1-5. Organisation et fonctionnement interne. 1929-2001.
 - 1. Statuts et activités en France. 1946-1986.
 - 2-3. Correspondance administrative. 1952-2000.
 - 2. Secrétaire général. 1952-1971.
 - 3. Président. 1981-2000.
 - 4-5. Procès-verbaux des commissions permanentes. 1929-2001.

- 113 AS 6-12. Rencontres internationales. 1958-1999.
- 6. Congrès internationaux organisés par le Comité français des sciences historiques à Paris. 1956-1986.
 - 7-9. Échanges bilatéraux. 1957-1988.
 - 10-12. Relation avec le Comité international des sciences historiques. 1957-1995.
- 113 AS 12 (*suite*). Relations avec la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des Affaires étrangères. 1971-1972.
- 113 AS 13. Journées d'histoire franco-soviétiques (1971), colloque (Bordeaux, 1972). 1971-1972.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales (site de Paris) conservent le fonds du Comité international des sciences historiques (105 AS) ainsi que le fonds Michel François (636 AP).

Bibliographie.

Bulletins d'information du Comité international des sciences historiques (C.I.S.H), 1953-.

À signaler, dans le *Bulletin d'information*, n° 14, Paris, 1987, p. 35-37, un historique du Comité français des sciences historiques et un bilan de son activité dans le domaine national et international au début des années quatre-vingts.

Site Internet du Comité international des sciences historiques : <http://www.cish.org/>.

114 AS

FONDS DE L'ASSOCIATION DES HONNEURS HÉRÉDITAIRES

Dates extrêmes : XIX^e-XX^e siècles.

Importance matérielle : 15 cartons (114 AS I 1-13 et 114 AS II 1-2) ; 2 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôts, 2008.

Conditions d'accès :

- 114 AS I 1-13 : sur autorisation.
- 114 AS II 1-2 : sur autorisation.

Instrument de recherche : rép. num. détaillé, par S. Le Flohic, 2010, 33 p..

Notice historique.

Créée en 1967, l'Association des honneurs héréditaires (A. H. H.) a pour objet de réunir les familles qui comptent trois générations successives en ligne masculine de membres de la Légion d'honneur. Peut présenter sa candidature à l'Association le membre de la Légion d'honneur de la troisième génération ou ses descendants. Ces conditions reprennent les dispositions des décrets du 1^{er} mars 1808 et 3 mars 1810 et surtout de l'ordonnance du 8 octobre 1814 qui confère la noblesse à compter de la troisième génération. L'association publie un bulletin et un annuaire chaque année.

Historique de la conservation.

En 1969, l'Association des honneurs héréditaires (A. H. H.) donne ses archives à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. En 2008, un dépôt conjoint de cette dernière et de l'association a été fait aux Archives nationales. Le classement opéré aux Archives nationales respecte la distinction faite entre les documents des deux propriétaires et se conforme au classement d'origine des dossiers transmis par la Bibliothèque universitaire de Strasbourg.

Présentation du contenu.

- 114 AS I 1. Statuts de l'A. H. H. et correspondance.
- 114 AS I 2-13. Dossiers individuels de candidatures : n^{os} 1 à 655. 1881-1978.
- 114 AS II 1-2. Dossiers individuels de candidatures : n^{os} 656 à 744. 1913-1979.

Sources complémentaires.

Les Archives nationales conservent les dossiers de membres de la Légion d'honneur depuis la création de l'ordre en 1802 (avec des lacunes) et décédés avant 1977, dans la série LH (site de paris) et sous le versement 19800035 (site de Fontainebleau).

L'Association des honneurs héréditaires (A. H. H.) dispose d'un site Internet : www.honneurs.hereditaires.net.

Bibliographie.

« L'association d'entraide des honneurs héréditaires de la Légion d'honneur, dans *Bulletin de la Société française d'héraldique et de sigillographie*, n° 40, 1972, p. 9.

GUÉRIN (G.) et GUÉRIN (H.), *Législation et jurisprudence nobiliaires*, 1978 (ouvrage publié à compte d'auteur), 174 p.

115 AS

FONDS DE LA FONDATION FRANCE LIBERTÉS-DANIÈLE MITTERRAND

Dates extrêmes : 1981-1994

Importance matérielle : 66 cartons ; 13 mètres linéaires.

Modalités d'entrée : dépôt, 4 mars 2011.

Conditions d'accès : sur autorisation.

Instrument de recherche : fonds non classé, non communicable.

Notice historique.

Créée en 1986, la fondation France Libertés-Danièle Mitterrand est l'aboutissement des actions menées par plusieurs associations antérieures : l'Association du 21 juin (1982), Cause Commune (1983) et la France avec Vous (1985-1994).

L'Association du 21 juin est créée dans le courant du mois de juin de l'année 1982, à l'instigation de François Mitterrand. Reconnue d'utilité publique, elle a pour but de contribuer au développement et au rayonnement français en Amérique latine. Redéfinition du rôle en 1984 : contribuer au développement des relations entre la France et l'Amérique latine, et aider au rayonnement français dans l'ensemble du monde. Elle se donne aussi pour finalité la protection des civilisations et des cultures, un domaine qui est à l'époque mal couvert par les associations humanitaires en général.

Fondée en janvier 1983, l'association Cause Commune se donne pour but de susciter les expérimentations sociales, de promouvoir l'innovation, de porter conseil et assistance aux initiatives individuelles et collectives destinées à enrichir le patrimoine et la vie des Français. L'association contribue également aux recherches déjà entreprises dans le domaine de l'innovation sociale. Elle cherche à favoriser l'expression des capacités d'innovation économique et sociale et à contribuer à la recherche de la meilleure efficacité des opérations de revitalisation micro-régionale. Elle se place comme un agent économique du développement local en prodiguant aides et conseils.

La France avec Vous (1985-1994) est une association qui a pour objectif de mettre à disposition des associations humanitaires et de populations nécessiteuses, du matériel de récupération utile aux actions humanitaires menées dans des pays en voie de développement. Elle récupère donc auprès d'entreprises, de collectivités publiques et d'administrations, du matériel réformé et obsolète en France. Dès 1989, ses objectifs sont remis en question : les grandes ONG ont alors souvent les moyens d'acheter du matériel neuf, la récupération d'un matériel obsolète dans des pays en voie de développement pose également un problème moral et le développement d'une économie locale est privilégié. En 1990, la permanence de France avec Vous rejoint les locaux de France Libertés. Les deux associations fonctionnent donc parallèlement pendant huit ans avant que France avec Vous soit définitivement dissoute en 1994.

En 1986, la volonté de pérenniser l'action de deux associations qui l'ont précédée dans le temps (l'Association du 21 juin et Cause Commune) est à l'origine de la création de la Fondation France Libertés-Danièle Mitterrand. Reconnue d'utilité publique et dotée du statut consultatif à l'ONU. Elle a pour objet de contribuer à l'émergence et au renforcement des

libertés individuelles et collectives dans le monde, d'aider des « créateurs défavorisés » à réaliser leurs projets, d'apporter un soutien à tous ceux qui sont exposés au dénuement ou à la misère. Son action est relayée en France par des comités relais situés dans chaque département français. La Fondation base aujourd'hui son action sur plusieurs piliers : les droits de l'homme, les biens communs de l'humanité ainsi que la reconsidération des richesses. Elle défend le droit de chacun à disposer d'une eau gérée démocratiquement, en transparence et dans l'intérêt général et soutient les peuples opprimés à travers le monde et les minorités non représentées par des Etats. Enfin, elle contribue à une redéfinition de la richesse et de ses indicateurs pour une nouvelle conception de l'économie.

Historique de la conservation.

La fondation France Libertés-Danièle Mitterrand souhaitant faire don de ses archives aux Archives nationales, un premier récolement des cartons a été réalisé en juillet 2010 par trois élèves de l'École des chartes, au siège de la fondation France-Libertés à Paris. En janvier 2011 un premier versement d'archives a été effectué, en attendant un versement plus important qui aura lieu une fois que les Archives nationales auront ouvert leur nouveau bâtiment à Pierrefitte sur-Seine.

Présentation (provisoire) du contenu (fonds non classé).

- 115 AS. Association du 21 juin (1982-1991).
- Cause Commune (1981-1987).
- La France avec Vous (1985-1994).

Bibliographie.

La fondation France Libertés-Danièle Mitterrand dispose d'un site Internet : <http://www.france-libertes.org/>.